



Choix Concurrentiels

**Rapport spécial –
Pleins feux sur la fiscalité**

Édition 2014

choixconcurrentiels.com

Commanditaires



Table des matières

1. Sommaire	<u>1</u>
2. Évaluation du total des coûts fiscaux	<u>6</u>
3. Composantes du total des coûts fiscaux	<u>7</u>
4. Secteur des services numériques	<u>11</u>
5. Secteur de la recherche et développement	<u>13</u>
6. Secteur des services aux entreprises	<u>16</u>
7. Secteur de la fabrication	<u>19</u>
8. Annexe A – Résultats détaillés	<u>22</u>
9. Annexe B – Notre méthode	<u>39</u>

Sommaire

Le présent rapport est un supplément à l'édition 2014 de l'étude *Choix concurrentiels*, guide de KPMG sur les coûts liés au choix d'un pays où exercer ses activités (en anglais). Ce rapport évalue la compétitivité fiscale générale de 107 villes dans 10 pays présentés dans le rapport de recherche principal, en se concentrant sur 51 grandes villes du monde. Les 10 pays à l'étude sont l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. De plus amples renseignements sur toutes les villes à l'étude se trouvent à l'annexe A.

L'objectif que nous visons en établissant le présent supplément était d'offrir une méthode exhaustive d'évaluation des nombreux facteurs complexes qui ont une incidence sur le fardeau fiscal des sociétés et, ainsi, de proposer une approche simple et efficace aux comparaisons entre les différents emplacements géographiques, compte tenu des résultats fiscaux de différents scénarios de situations professionnelles.

À cette fin, le présent rapport compare le fardeau fiscal global des entreprises dans chaque pays et chaque ville visés par l'étude, à savoir :

- l'impôt sur le revenu des sociétés;
- les impôts fonciers;
- l'impôt sur le capital;
- les taxes de vente;
- les diverses taxes professionnelles à l'échelle locale;
- les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi (c.-à-d. les coûts des régimes prescrits par la loi et les autres taxes liées aux charges sociales).

Les coûts du fardeau fiscal global des pays et des villes sont comparés au moyen d'un indice de fardeau fiscal global (« IFFG ») relatif à chaque emplacement géographique. L'IFFG est une mesure du total des impôts et des taxes payés par les sociétés d'un emplacement géographique donné, exprimé en pourcentage du total des impôts et des taxes payés par les sociétés aux États-Unis. Ainsi, les États-Unis ont un IFFG de 100,0, ce qui représente le point de référence par rapport auquel les autres pays et villes sont mesurés (consulter l'annexe B pour un aperçu détaillé du calcul).

Cette étude compare les activités d'un certain nombre d'entreprises modèles aux fins de l'évaluation des coûts fiscaux annuels moyens que paient ces entreprises durant les 10 premières années de leur exploitation. Il est présumé que les entreprises modèles sont sous contrôle étranger et qu'elles sont nouvellement installées dans chaque territoire, ce qui donne lieu à de possibles encouragements à l'investissement et/ou à la création

de nouveaux emplois. La présente étude donne un aperçu des encouragements fondés sur les programmes d'encouragements généralement offerts dans chacun des territoires.

Les trois grandes composantes fiscales analysées dans la présente étude sont les suivantes :

- **impôt sur le revenu des sociétés (« IRS »)** : il est présumé que les sociétés ont un niveau standard de revenu net avant impôt, en dollars américains, dans tous les emplacements géographiques. De cette façon, le montant d'impôt sur le revenu payé dans chaque emplacement géographique peut être comparé en dollars absolus et aux taux d'imposition en vigueur;
- **autres impôts des sociétés (« AIS »)** : les autres impôts des sociétés comprennent les impôts fonciers, l'impôt sur le capital, les taxes de vente et diverses taxes professionnelles. Ces impôts et taxes se fondent sur les coûts d'entreprise réels qui seraient engagés par chaque entreprise dans chaque emplacement géographique. Par exemple, le coût des impôts fonciers dans chaque ville américaine est calculé en appliquant les règles sur la cotisation des impôts fonciers pour chaque ville, à la valeur réelle des propriétés de cette ville;
- **coûts de main-d'œuvre prévus par la loi (« CMPL »)** : ces coûts comprennent les coûts des régimes prescrits par la loi et les autres taxes liées aux charges sociales. Ils sont calculés selon les taux et les règles en vigueur dans chaque territoire, appliqués aux niveaux réels de salaires et traitements pour ce territoire. Par exemple, les taxes sur la main-d'œuvre se fondent sur les taux de rémunération mexicains au Mexique et sur les taux de rémunération allemands en Allemagne, ce qui reflète les coûts réels engagés par les sociétés qui exercent leurs activités dans différents territoires.

Les taux d'imposition utilisés dans la présente étude sont ceux qui étaient en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Le calcul des impôts portant sur la période d'analyse de 10 ans intègre les modifications fiscales à venir qui ont été annoncées jusqu'au 1^{er} janvier 2014, et qui entreront en vigueur au cours des 10 prochaines années.

Constatations clés

Outre les observations figurant dans le reste du présent rapport au sujet des coûts fiscaux globaux et par secteur d'activité qui s'appliquent dans les emplacements géographiques comparés, notre analyse des résultats de l'étude a également permis de dégager les observations générales suivantes.

- **La politique fiscale varie largement d'un pays à l'autre.** Notre étude révèle qu'il n'existe aucune approche standard pour ce qui est de l'établissement de la politique fiscale entre les pays ayant fait l'objet de l'étude. Bien que les types de taxes et d'impôts utilisés par les gouvernements pour générer des revenus soient plus ou moins les mêmes d'un pays à l'autre, la façon dont ils sont pondérés et appliqués varie largement. Dans certains pays, la politique fiscale vise à offrir un faible taux d'imposition du revenu des sociétés, afin d'attirer un plus grand nombre d'entreprises. Pour tirer des revenus fiscaux, ces pays pourraient devoir grandement miser sur d'autres impôts et taxes, tels que les taxes de vente et les charges sociales. De façon similaire, certains pays utilisent leurs politiques fiscales et des encouragements ciblés pour attirer certains types d'entreprises, comme celles qui exercent leurs activités dans le domaine de la fabrication ou de la recherche et du développement (« R-D »). Les choix d'un pays en matière de politique fiscale peuvent avoir une incidence importante sur les coûts fiscaux à payer pour exercer des activités dans ce pays.
- **Les différences en matière de pondération et d'application des taxes et impôts compliquent les choses.** Bien que les sociétés utilisent souvent le taux d'imposition du revenu des sociétés d'un pays à titre d'indicateur du fardeau fiscal global d'un emplacement géographique, ce taux ne révèle pas tout. Les différences en matière de pondération et d'application des taxes et impôts compliquent les efforts visant à comparer efficacement les coûts fiscaux, et soulignent la nécessité d'effectuer des comparaisons fondées sur la gamme complète des coûts fiscaux qui s'appliquent dans chaque emplacement géographique. Prenons l'exemple de la France et du Mexique. Comme nous le verrons au chapitre 3, ces deux pays se

classent respectivement en 2^e et en 10^e positions pour ce qui est de leur taux effectif d'imposition des sociétés. Par contre, une fois pris en compte tous les autres taxes et impôts, le Mexique se hisse au 3^e rang, principalement en raison de la faiblesse de ses coûts de main-d'œuvre prévus par la loi et de ses autres taxes et impôts des sociétés, tandis que la France se classe au 10^e rang en raison du fait qu'elle mise largement sur les charges sociales et autres taxes et impôts.

- **Les coûts fiscaux varient grandement en fonction du secteur d'activité.** Les résultats d'ensemble de chaque emplacement géographique combinent les résultats de différents types d'entreprises, et les résultats entre les différents secteurs d'activité varient grandement. Dans le cas des sociétés du secteur des services, les coûts de main-d'œuvre représentent généralement un facteur coût plus important comparativement aux autres sociétés. L'incidence des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi représente donc une plus grande préoccupation pour ces sociétés. Les sociétés du secteur de la fabrication sont plus capitalistiques. Ainsi, pour ces sociétés, l'impôt sur le capital, les impôts fonciers et la possibilité d'obtenir des encouragements fiscaux au titre des activités de fabrication sont des considérations plus importantes. Les activités de R-D sont celles dont les variations des coûts fiscaux entre les divers pays sont les plus importantes, en raison de la concurrence féroce que se livrent de nombreux pays pour attirer les entreprises de R-D, en leur offrant de généreux encouragements fiscaux.
- **Les coûts fiscaux varient de façon plus importante que la plupart des autres coûts.** Dans la principale étude de *Choix concurrentiels 2014*, nous avons remarqué que les taxes et impôts (à l'exclusion des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi) représentent habituellement jusqu'à 14 % des coûts qui varient en fonction de l'emplacement géographique. Ce coût est plus faible que les autres principaux coûts d'entreprise, tels que les coûts de main-d'œuvre (de 44 à 90 % des coûts propres à l'emplacement géographique), les coûts liés aux installations (de 2 à 16 %) et les coûts de transport (de 7 à 24 %). Cependant, même si les taxes et impôts

ne constituent pas la plus importante portion du total des coûts, les coûts fiscaux peuvent varier grandement selon l'emplacement géographique. Puisque les coûts fiscaux sont susceptibles de varier davantage que les autres coûts, leur importance peut peser plus lourd dans le choix d'un emplacement d'affaires.

Résultats par pays

Les résultats d'ensemble pour tous les emplacements géographiques se fondent sur les résultats moyens de 7 types d'entreprises du secteur des services interentreprises et de 12 types d'entreprises du secteur de la fabrication.

Parmi les pays à l'étude, le **Canada** a le plus faible IFFG, lequel s'établit à 53,6. En d'autres termes, le total des coûts fiscaux au Canada est 46,4 % plus faible qu'aux **États-Unis**, qui ont un IFFG de 100,0, soit le point de référence par rapport auquel tous les emplacements géographiques sont mesurés. Le **Royaume-Uni**, le **Mexique** et les **Pays-Bas** affichent aussi un IFFG inférieur à celui des États-Unis. À l'autre extrémité, l'IFFG de 163,3 de la **France** signifie que le total des coûts fiscaux en France est 63,3 % plus élevé qu'aux États-Unis.

Pour ce qui est de l'IFFG, le classement des 10 pays en 2014 correspond dans une large mesure à leur classement en 2012. Le **Royaume-Uni** a dépassé le **Mexique** et l'**Australie** a devancé l'**Allemagne**, mais tous les autres pays ont obtenu le même classement pour 2012 et 2014. Même parmi les pays dont le classement est demeuré inchangé, le Japon, l'Italie et la France ont amélioré leur IFFG. Ces changements au classement sont attribuables à des modifications de politique fiscale apportées depuis 2012, de même qu'à d'autres modifications, notamment les suivantes.

- Le **Royaume-Uni** a vu son IFFG diminuer de 6,7 points entre 2012 et 2014. Cette variation est en partie attribuable aux réductions des taux d'imposition du revenu des sociétés au Royaume-Uni, où le taux général d'imposition sera ramené à 20 % d'ici 2015.
- Pendant ce temps, le **Mexique** a annulé les baisses du taux d'imposition du revenu des sociétés prévues pour 2013 et 2014, en plus d'imposer de nouvelles restrictions

quant à la déductibilité d'avantages sociaux. Ces mesures contribuent à la hausse de 6,6 points de l'IFFG du Mexique selon l'étude considérée.

- Parmi les pays à l'étude, le **Japon** est celui qui a connu la plus importante variation de son IFFG entre 2012 et 2014, lequel affiche une baisse de 33,7 points. Bien que le Japon procédera d'ici 2015 à une réduction de ses taux d'imposition du revenu des sociétés, l'amélioration du classement du Japon est principalement attribuable à la dépréciation de 23 % du yen japonais au cours des deux dernières années, ce qui fait diminuer, en dollars américains, le coût des taxes et impôts non fondés sur le revenu qui sont payés au Japon.
- Parmi les pays à l'étude, l'**Italie** est celui qui a subi la deuxième plus importante variation de son IFFG, lequel a baissé de 17,1 points. Cette variation est en partie attribuable à la création d'une nouvelle déduction pour fonds propres d'une société aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral de l'Italie, de même qu'à un accroissement de la déductibilité des coûts de main-d'œuvre aux fins de l'impôt sur le revenu régional et des autres impôts et taxes régionaux pour le calcul du revenu imposable au fédéral.
- La baisse de 16,4 points de l'IFFG de la **France** est attribuable à divers facteurs, notamment à un allègement modeste du lourd fardeau des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi.

De façon générale, les variations de l'IFFG pour l'ensemble des pays à l'étude sont le fruit d'un certain nombre de facteurs, notamment :

- les **modifications des taux d'imposition**, y compris les diminutions des taux d'imposition sur le revenu dans un certain nombre de pays;
- les **changements apportés aux encouragements**, y compris la création, la révision ou l'expiration d'encouragements dans divers pays;
- les **variations des taux de change**, y compris la dépréciation marquée du yen japonais et du dollar australien au cours des deux dernières années. Les variations des taux de change influent sur les résultats de l'IFFG en entraînant une modification du coût en dollars américains associé à l'imposition non fondée sur le revenu;
- les **variations de la base de référence des États-Unis**, étant donné que même des modifications fiscales mineures apportées dans les emplacements géographiques de référence aux États-Unis ont une incidence sur les IFFG relatifs de tous les autres emplacements géographiques;
- des **facteurs de moindre importance**, tels que les variations des coûts d'entreprise sous-jacents de chaque emplacement géographique (p. ex., valeur des propriétés et taux de la main-d'œuvre).

Classement ¹	Pays	Indice de fardeau fiscal global			Classement pour 2012
		2014	2012	Variation	
1	Canada (CA)	53,6	59,1	-5,5	1
2	Royaume-Uni (GB)	66,6	73,3	-6,7	3
3	Mexique (MX)	70,2	63,6	6,6	2
4	Pays-Bas (NL)	74,5	77,2	-2,7	4
5	États-Unis (US)	100,0	100,0	0,0	5
6	Australie (AU)	112,9	125,1	-12,2	7
7	Allemagne (DE)	116,3	122,0	-5,7	6
8	Japon (JP)	118,6	152,3	-33,7	8
9	Italie (IT)	135,8	152,9	-17,1	9
10	France (FR)	163,3	179,7	-16,4	10

¹ Classement parmi les 10 pays à l'étude en 2012 et en 2014.

Résultats par ville

Aux fins de la présente étude, nous avons comparé 107 villes des 10 pays susmentionnés. Dans le présent rapport, nous avons mis l'accent sur 51 grandes villes internationales, représentant les villes utilisées aux fins des comparaisons à l'échelle internationale (de 2 à 4 villes par pays), ainsi que les villes dont la population de la région métropolitaine dépasse les 2 millions d'habitants (principalement aux États-Unis). Nous croyons que ce groupe de villes intéressera surtout les sociétés qui souhaitent exercer des activités à l'étranger. Les résultats détaillés pour chacune des villes sont présentés à l'annexe A.

De façon générale, les résultats pour les 51 grandes villes se rapprochent des résultats par pays présentés précédemment. Cependant, l'étendue des résultats entre les villes des divers pays diffère largement d'un pays à l'autre.

- Aux Pays-Bas et en Allemagne, l'écart entre le fardeau fiscal des villes est relativement faible, en raison de régimes fiscaux très centralisés. Aux Pays-Bas, l'écart entre le fardeau fiscal d'**Eindhoven** et celui de la région de la **Twente** n'est que de 0,5 point, tandis qu'en Allemagne, la différence entre **Francfort** et **Berlin** est de 0,6 point.
- L'écart entre le fardeau fiscal des villes du Mexique est de 1,5 point, et celui des villes d'Italie et d'Australie est inférieur

à 5,5 points. Dans ces pays, les faibles variations internes du fardeau fiscal font en sorte que les taxes et impôts sont une considération de moindre importance dans le choix d'un emplacement d'affaires dans le pays.

- En comparaison, les pays ayant des régimes fiscaux moins centralisés sont témoins de variations beaucoup plus importantes du fardeau fiscal entre les villes, et le choix d'un emplacement d'affaires convenable dans le pays peut avoir une incidence beaucoup plus marquée sur le total des coûts fiscaux. Par exemple, aux États-Unis, l'écart entre le fardeau fiscal de **Cincinnati** et celui de **New York** est de 38,3 points, tandis qu'au Japon, l'écart entre le fardeau fiscal d'**Osaka** et celui de **Tokyo** est de 17,5 points.
- La situation qui prévaut au Royaume-Uni est différente, puisqu'il existe un écart de 16,9 points entre **Manchester** et **Londres** malgré le régime fiscal très centralisé du pays. Au Royaume-Uni, les taux normalisés d'impôt foncier locaux ne tiennent pas compte de l'écart considérable entre la valeur des propriétés de Londres et celle des autres villes, de sorte que le fardeau des autres impôts des sociétés est beaucoup plus important à Londres qu'à Manchester.

Les éléments principaux des coûts d'entreprise sous-jacents ont aussi une incidence importante sur les coûts fiscaux.

Dans le cadre de l'étude *Choix concurrentiels 2014*, ce même groupe de villes a été classé en fonction du total des coûts. Dans la plupart des pays, les villes sont classées selon le même ordre général que les classements du total des coûts d'entreprise et du total des coûts fiscaux, outre les exceptions suivantes :

- au Canada, le classement de **Montréal** diffère dans les deux études : parmi les grandes villes canadiennes, Montréal affiche à la fois les coûts d'entreprise totaux les plus faibles et les coûts fiscaux totaux les plus élevés;
- aux États-Unis, **Cincinnati** a les coûts fiscaux les plus faibles et se classe au 2^e rang, derrière **Atlanta**, des villes où le total des coûts d'entreprise est le plus faible. Quant à la ville de **New York**, elle a les coûts fiscaux les plus élevés et arrive au 2^e rang pour ce qui est du total des coûts d'entreprise, devant **San Francisco**. Toutefois, certaines villes ont également des coûts d'entreprise élevés, mais des coûts fiscaux faibles, et vice versa. Par exemple, **Saint-Louis** se classe au 9^e rang sur les 31 grandes villes américaines pour ce qui est du total des coûts d'entreprise, mais au 28^e rang au chapitre du total des coûts fiscaux, tandis que **Philadelphie** se classe au 23^e rang sur les 31 villes américaines pour ce qui est du total des coûts d'entreprise, mais au 6^e rang pour le total des coûts fiscaux.



Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
1	Toronto, CA	51,6
2	Vancouver, CA	54,5
3	Montréal, CA	55,6
4	Manchester, GB	58,1
5	Monterrey, MX	69,4
6	Mexico, MX	70,9
7	Cincinnati, US	73,5
8	Eindhoven, NL	74,2
9	Région de la Twente, NL	74,7
10	Londres, GB	75,0
11	Cleveland, US	80,2
12	Atlanta, US	81,1
13	Baltimore, US	81,2
14	Pittsburgh, US	81,9
15	Philadelphie, US	84,1
16	Charlotte, US	84,5
17	Minneapolis, US	88,1
18	Orlando, US	88,2
19	Tampa, US	89,1
20	North Virginia (Metro DC), US	89,9
21	Détroit, US	90,0
22	Boston, US	90,0
23	Miami, US	91,7
24	Portland, US	92,5
25	Houston, US	93,2
26	Denver, US	93,4

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
27	Chicago, US	93,9
28	Dallas-Fort Worth, US	94,1
29	Seattle, US	95,4
30	Riverside-San Bernardino, US	95,4
31	Phoenix, US	95,6
32	San Antonio, US	95,9
33	San Diego, US	96,3
34	Sacramento, US	96,6
35	Las Vegas, US	97,1
36	Los Angeles, US	100,1
37	Saint-Louis, US	100,7
38	Kansas City, US	101,4
39	San Francisco, US	102,1
40	Osaka, JP	109,8
41	Melbourne, AU	111,0
42	New York, US	111,8
43	Brisbane, AU	112,9
44	Sydney, AU	114,9
45	Francfort, DE	116,0
46	Berlin, DE	116,6
47	Tokyo, JP	127,3
48	Milan, IT	133,2
49	Rome, IT	138,3
50	Marseille, FR	159,6
51	Paris, FR	166,9

Résultats par secteur d'activité

Dans ce chapitre, les résultats de l'IFFG présentés reflètent les résultats d'ensemble pour chaque emplacement géographique, selon la moyenne des résultats de 7 types d'activités du secteur des services et de 12 types d'activités du secteur de la fabrication. Les résultats de l'IFFG varient également entre les secteurs et sous-secteurs d'activité à l'étude.

- Les activités du sous-secteur des **services numériques** (consulter le chapitre 4) semblent moins touchées par les autres impôts des sociétés que celles des autres secteurs. Les encouragements ciblant la production de médias numériques constituent une question importante à prendre en considération dans ce sous-secteur.
- Les activités du secteur de la **R-D** (consulter le chapitre 5) sont évaluées séparément en raison de l'accent important que mettent la plupart des pays et régions sur la promotion de l'innovation au moyen d'encouragements fiscaux pour les activités de R-D.
- Dans la majorité des emplacements géographiques, les activités liées aux **services aux entreprises** (consulter le chapitre 6) donnent l'image la plus « fidèle » du régime d'imposition du revenu des sociétés, puisque moins d'encouragements fiscaux spéciaux s'appliquent à ces activités. Les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi sont généralement importants pour ces activités.
- Le secteur de la **fabrication** (consulter le chapitre 7) se caractérise par l'importance de l'impôt sur le capital et des impôts fonciers, ainsi que par la fréquence à laquelle les encouragements spéciaux à la création d'emploi ou à l'investissement sont utilisés pour stimuler les activités de fabrication.



2

Évaluation du total des coûts fiscaux

Le présent rapport s'appuie sur deux mesures distinctes en ce qui a trait au total des coûts fiscaux, les deux mesures intégrant tous les modes de prélèvement des taxes et impôts auprès des sociétés, soit, de manière plus générale, l'impôt sur le revenu, les impôts fonciers, l'impôt sur le capital, les taxes de vente, les diverses taxes professionnelles à l'échelle locale et les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi (c.-à-d. les coûts des régimes prescrits par la loi et les autres taxes sur les charges sociales).

L'indice de fardeau fiscal global (« IFFG ») est la principale mesure utilisée dans ce rapport afin de comparer les fardeaux fiscaux au moyen d'une comparaison du total des coûts fiscaux réels (en dollars américains) pour chacun des territoires. Pour le calcul de l'impôt sur le revenu, le revenu net avant impôts a été uniformisé en tant que montant fixe en dollars dans tous les emplacements géographiques, de sorte que le total des taxes et impôts payés peut être comparé de façon réaliste en dollars absolus.

Le taux effectif d'imposition total (« TEIT ») exprime le total des coûts fiscaux selon un taux effectif et permet de mettre en contexte le fardeau fiscal par rapport au revenu. Le TEIT correspond à la somme des taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés (déduction faite des encouragements), des autres impôts des sociétés et des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi, qui sont tous exprimés en pourcentage du revenu net normalisé avant impôts.

Les classements obtenus au moyen de ces deux mesures sont identiques.

Dans le calcul des taxes et impôts, l'étude inclut les impôts sur le revenu exigés par tous les paliers de gouvernement (national, régional et/ou local), reflétant ainsi les règles en matière d'impôt sur le revenu propre à chaque territoire (dont il est question de façon plus détaillée au chapitre 3). D'autres taxes et impôts sont aussi calculés conformément aux règles particulières à l'échelle locale.

Les taxes sur la main-d'œuvre et d'autres taxes et impôts non fondés sur le revenu sont calculés de façon à tenir compte des coûts d'entreprise réels de chaque emplacement géographique au moyen de données fondées sur les taux de rémunération, la valeur des propriétés et d'autres facteurs pertinents en matière de coûts d'entreprise tirés de l'étude *Choix concurrentiels 2014* de KPMG eu égard à la comparaison des coûts d'entreprise sur le plan international. Par exemple :

- les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi sont calculés au moyen des taux et des règles de cotisation applicables dans le

cadre des programmes réglementaires en vigueur dans chaque pays, selon les taux de rémunération locaux (p. ex., les taux de rémunération mexicains au Mexique et les taux de rémunération allemands en Allemagne). De cette façon, les coûts définitifs reflètent les coûts réels engagés à l'échelle mondiale par les sociétés qui exercent leurs activités dans différents territoires;

- le coût des impôts fonciers est calculé au moyen des taux locaux des impôts fonciers et des règles en vigueur dans chaque emplacement géographique, selon la valeur des propriétés locales (p. ex., la valeur des propriétés japonaises au Japon et la valeur des propriétés américaines aux États-Unis). Encore ici, cette façon de faire reflète les coûts réels engagés à l'échelle mondiale par les sociétés qui exercent leurs activités dans différents territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont sont calculés l'IFFG et le TEIT, y compris un exemple, chiffres à l'appui, veuillez consulter l'annexe B.



Composantes du total des coûts fiscaux

Le total des coûts fiscaux analysés dans le cadre de cette étude comporte les trois composantes de base suivantes :

- l'impôt sur le revenu des sociétés;
- les autres impôts des sociétés (comme les impôts fonciers, l'impôt sur le capital, les taxes de vente et diverses taxes à l'échelle locale);
- les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi (qui représentent la part de l'employeur au titre du régime de pension, de l'assurance-emploi, du régime de soins médicaux, de l'assurance accidents en milieu de travail ou d'autres cotisations à des régimes similaires et/ou d'autres taxes sur les charges sociales).

Dans le diagramme ci-dessous, le principal segment vertical présente l'IFFG pour chacun des 10 pays à l'étude, et illustre également la part relative de chaque composante fiscale dans le total des coûts fiscaux. Le diagramme présente également (en vert) le taux effectif d'imposition du revenu des sociétés dans

chaque pays. Comme le démontre le diagramme, les variations des taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés sont directement liées à la part d'impôts sur le revenu comprise dans le total des coûts fiscaux, mais le diagramme ne donne aucun renseignement utile au sujet du total des coûts fiscaux dans chaque pays. La prise en compte de tous les autres impôts des sociétés et coûts de main-d'œuvre prévus par la loi est essentielle à la compréhension du fardeau fiscal global dans un pays donné.

L'importance des trois composantes fiscales varie considérablement d'un pays à l'autre.

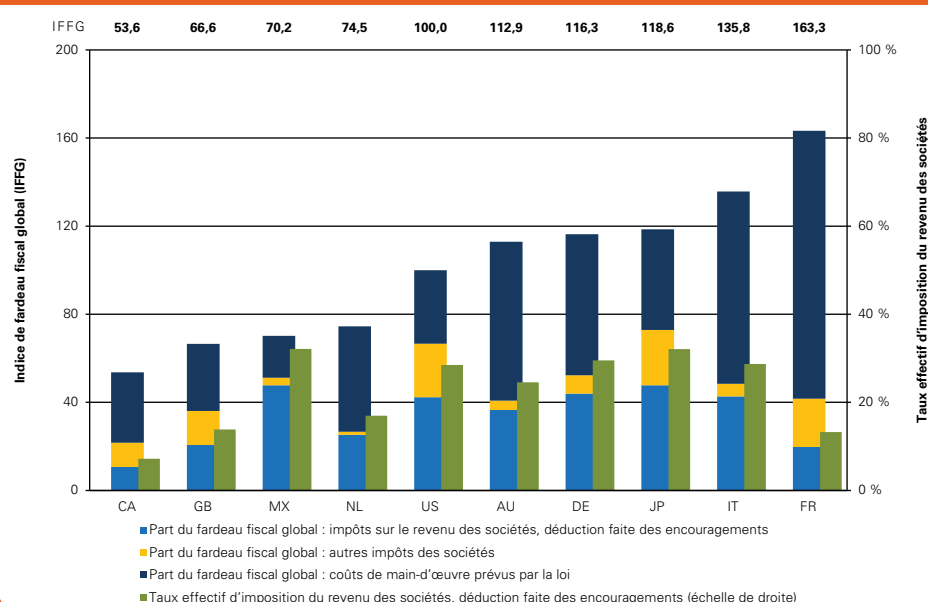
- Les taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés sont directement liés à la part des impôts sur le revenu comprise dans le total des coûts fiscaux. C'est au **Canada** (taux effectif de 7,2 %), en **France** (13,3 %) et au **Royaume-Uni** (13,9 %) que l'impôt sur le revenu des sociétés est le plus faible. À l'autre extrémité du spectre, les taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés sont au-dessus de la barre des

30 % au **Japon** et au **Mexique** (32,1 % dans ces deux pays). Ces taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés sont considérablement plus faibles que les taux d'imposition nominaux dans de nombreux pays, en raison de la prise en compte de divers encouragements fiscaux dans ces calculs, y compris les encouragements fiscaux à la R-D.

- Les autres impôts des sociétés représentent la plus petite composante du total des coûts fiscaux dans la plupart des pays ayant fait l'objet de l'étude. Toutefois, même à cet égard, l'incidence de ces impôts varie grandement d'un pays à l'autre. Les **Pays-Bas**, le **Mexique** et l'**Australie** sont les pays dans lesquels les coûts au titre des autres impôts des sociétés sont les plus faibles, tandis que ces impôts sont les plus élevés en **France**, aux **États-Unis** et au **Japon**.
- Les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi constituent la composante fiscale dont les variations sont les plus importantes parmi les pays à l'étude. C'est au **Mexique**, au **Royaume-Uni** et au **Canada** que les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi sont les plus faibles, tandis qu'ils sont les plus élevés en **Australie**, en **Italie** et en **France**.

Ces différences mettent en relief les multiples façons qu'ont les pays de percevoir des impôts pour financer les programmes et les services obligatoires, et elles illustrent aussi l'importance de fonder les comparaisons fiscales internationales (ou interrégionales) sur des facteurs allant au-delà du taux d'imposition du revenu des sociétés. Pour souligner davantage l'incidence des autres impôts des sociétés et des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi, il suffit de comparer les résultats du **Mexique** et de la **France**. Ces deux pays se classent respectivement au 10^e et au 2^e rangs pour ce qui est du taux effectif d'imposition du revenu des sociétés, mais ils se classent respectivement au 3^e et au 10^e rangs pour ce qui est du total des coûts fiscaux après la prise en compte des autres impôts des sociétés et des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi.

Indice de fardeau fiscal global classé par type d'impôt et de taxe, et taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés – résultats d'ensemble



Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu représentent la première grande composante du total des coûts fiscaux. Bien que les pays soient souvent comparés en fonction du taux national d'imposition du revenu des sociétés, cette mesure est loin de fournir une image complète des coûts réels en matière d'impôts sur le revenu d'un pays. Dans certains pays comme l'Australie, la France et le Royaume-Uni, les impôts sur le revenu ne s'appliquent qu'à l'échelle nationale, tandis que dans d'autres pays, des impôts sur le revenu distincts peuvent également être perçus par les États ou les provinces (Canada, Italie et États-Unis), par les gouvernements locaux (comme en Allemagne) ou par les trois paliers de gouvernement (au Japon et dans certaines villes américaines).

En outre, il faut également tenir compte de la question de savoir si des impôts sur le revenu sont effectivement perçus dans un territoire donné, puisque certains États américains (p. ex., Washington et le Texas) ne perçoivent aucun impôt sur le revenu, mais prélèvent plutôt des impôts fondés sur le revenu brut avec déductions limitées. De toute évidence, ces impôts sont fondés sur le revenu (brut plutôt que net), et ils sont susceptibles de donner lieu à des impôts à payer, même si la société est en situation de perte nette. Le passage d'un régime d'impôts fondés sur le revenu net à un régime d'impôts fondés sur le revenu brut a été effectué dans plusieurs États américains au cours des années 2000, bien que le rétablissement au Michigan d'un régime standard d'impôts fondés sur le revenu net en 2014 dénote un recul par rapport à l'approche fondée sur le revenu brut.

En revenant au début du processus de calcul des impôts sur le revenu, il est également important de tenir compte de l'assiette réelle selon laquelle les taux d'imposition sont appliqués. La plupart des territoires exigent que certains rajustements soient apportés au revenu net avant impôt aux fins de l'établissement du revenu imposable. Certains exemples des types d'ajustements qui doivent être pris en compte dans les différents pays sont exposés ci-après.

- Aux États-Unis, les règles concernant le revenu tiré d'activités productives admissibles (*Qualified Productive Activities*

Income (« QPAI ») ou déduction en vertu de l'article 199) prévoient une déduction égale à 9 % du revenu net tiré de la fabrication en sol américain, et se limitant à un maximum de 50 % des salaires versés. Dans les faits, cette déduction s'apparente à une réduction équivalant à 3 % du taux d'imposition du revenu que paient les fabricants au palier fédéral. Certains États autorisent le transfert de cette déduction supplémentaire dans le calcul du revenu imposable au palier étatique, mais de nombreux États l'interdisent.

- En Italie, l'impôt sur le revenu régional (impôt régional sur les activités productives ou « IRAP ») ne permet qu'une déduction partielle au titre du coût des salaires et traitements. Pour la plupart des travailleurs, les coûts déductibles se limitent à la première tranche de 7 500 € de salaires et traitements, plus la part des prestations de sécurité sociale revenant à l'employeur. Ces règles donnent lieu à un revenu de base imposable qui est largement plus élevé que le revenu net avant impôt, surtout dans le cas de sociétés pour lesquelles la masse salariale représente une importante partie des coûts d'entreprise.
- En Italie, le calcul du revenu assujéti à l'impôt fédéral tient maintenant compte de la nouvelle déduction pour fonds propres d'une société, qui s'applique au rendement notionnel découlant de nouveaux fonds propres investis (ou réinvestis) dans la société.
- En Allemagne, l'impôt sur le revenu local (taxe professionnelle locale) ne permet pas une déduction de 25 % des intérêts payés ni de 20 % des paiements au titre de la location de biens mobiliers. Cette interdiction donne lieu à un revenu imposable plus élevé, surtout pour les sociétés capitalistiques qui louent une partie importante de leur équipement.
- Différentes règles de déductibilité s'appliquent, même pour l'impôt sur le revenu en tant que tel. En voici quelques exemples :
 - aux États-Unis, les impôts des États sur le revenu payés sont déduits aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu. Au palier étatique, différentes règles

sont en vigueur, certains États ne permettant aucune déduction aux fins de l'impôt sur le revenu, certains permettant des déductions au titre des impôts payés à d'autres États seulement, certains permettant une déduction au titre des impôts leur étant versés, certains permettant une déduction au titre des impôts fédéraux et d'autres accordant une combinaison des ces diverses possibilités;

- en Italie, l'impôt sur le revenu régional est déductible aux fins du calcul du revenu assujéti à l'impôt fédéral, dans la mesure où l'impôt régional à payer est attribuable aux coûts de main-d'œuvre non déductibles aux fins du calcul du revenu assujéti à l'impôt régional.

Bien qu'aucune hypothèse particulière n'ait été formulée à l'égard des entreprises modèles utilisées dans la présente étude en ce qui concerne des éléments comme les créances irrécouvrables, les provisions, les ventes d'actifs, les distributions de dividendes et les dons de bienfaisance, ces éléments peuvent entraîner d'importants rajustements du revenu imposable.

Une fois que le revenu imposable a été déterminé, il est possible d'effectuer le calcul de l'impôt brut.

- Alors que de nombreux pays imposent un simple taux uniforme d'imposition du revenu des sociétés, comme le taux de 30 % actuellement en vigueur en Australie et au Mexique, d'autres pays adoptent diverses structures de taux d'imposition progressifs. Par exemple, la structure d'imposition progressive aux Pays-Bas est relativement simple : un taux de 20 % s'applique à la première tranche de 200 000 € de revenu imposable, tandis qu'un taux de 25 % s'applique au revenu excédant cette première tranche. À l'autre extrémité du spectre, nous retrouvons le Japon, dont le système complexe comporte trois paliers de gouvernement qui prélèvent quatre impôts distincts selon différents taux fondés sur le revenu net imposable, le capital des sociétés et l'impôt sur le revenu des sociétés payé au palier national.



- Une fois que l'impôt sur le revenu ordinaire a été déterminé, il est également nécessaire de tenir compte de la possibilité que des règles sur l'impôt minimum s'appliquent. Par exemple :
 - aux États-Unis, l'impôt minimum de remplacement permet de recalculer le revenu net imposable avec un certain nombre de rajustements, y compris les radiations d'amortissement moins favorables. Un taux d'imposition de 20 % s'applique au revenu assujéti à l'impôt minimum de remplacement, lequel n'est exigible que s'il excède l'impôt sur le revenu ordinaire calculé pour l'année;
 - la France prévoit un impôt minimal fixe auquel sont assujéties de nombreuses sociétés (c.-à-d. l'imposition forfaitaire annuelle, ou « IFA ») en fonction de leur chiffre d'affaires. Même si elle a été reportée par le passé, l'abolition de l'IFA devrait être effectuée en 2014;
 - auparavant, le Mexique appliquait un régime d'impôt minimum appelé

impôt des entreprises à taux unique (« IETU »). Toutefois, cet impôt a été éliminé pour 2014 et les années suivantes, dans le cadre de nouvelles réformes fiscales récemment entreprises dans ce pays.

Enfin, à la suite du calcul de l'impôt sur le revenu brut et de tout impôt minimum exigible, les crédits d'impôt sur le revenu doivent également être pris en considération dans le calcul des coûts d'impôt sur le revenu net. Des exemples de tels crédits sont présentés ci-après.

- De nombreux territoires offrent des crédits d'impôt pour la R-D, lesquels sont analysés au chapitre 5. Certains territoires offrent également des crédits d'impôt pour la production de médias numériques et/ou pour d'autres activités liées aux TI, qui sont abordés au chapitre 4.
- Aux États-Unis, la plupart des États offrent certaines formes de crédit d'impôt sur le revenu pour les nouveaux investissements et/ou pour la création d'emploi afin de

stimuler le développement économique. Le champ d'application de la présente étude comprend d'importants programmes de crédit d'impôt couramment offerts dont les critères d'admissibilité et les formules aux fins du calcul sont clairement définis. Les crédits d'impôt discrétionnaires ou négociés ne sont pas inclus dans cette étude.

- Au Canada, des crédits d'impôt sur le revenu fédéral sont offerts pour les investissements dans les installations et le matériel de fabrication, mais seulement dans certaines parties du pays.
- Dans les pays où des règles sur l'impôt minimum sont en vigueur, l'impôt minimum payé au cours d'années antérieures en excédent de l'impôt sur le revenu ordinaire pour ces années peut également donner lieu à des crédits permettant de compenser les impôts sur le revenu futurs.

Tous ces aspects doivent être pris en considération afin d'effectuer une comparaison efficace du fardeau fiscal des pays et des villes, et ils l'ont été aux fins de la présente étude.

Autres impôts des sociétés

Les autres impôts des sociétés qui ont été pris en compte dans cette étude comprennent les impôts fonciers, l'impôt sur le capital, les taxes de vente ainsi que les diverses taxes professionnelles à l'échelle locale. Les impôts dont les coûts estimatifs pour l'entreprise sont de moins de 1 000 \$ US par année ont été jugés négligeables dans le cadre de cette étude.

Les **impôts fonciers** s'appliquent dans la totalité des pays et des villes étudiés, bien que les catégories d'actifs, les taux, les assiettes fiscales et le mode d'administration qui s'appliquent à ces impôts puissent varier de façon importante d'un emplacement géographique à l'autre. Dans la présente étude, les impôts fonciers ont été calculés selon les taux d'imposition locaux réels et selon les valeurs immobilières réelles dans chaque ville, et ils ont été rajustés, au besoin, en fonction de la méthode d'évaluation foncière utilisée dans chaque emplacement géographique. Les impôts fonciers ont été pris en compte dans la présente étude de la façon suivante :

- dans le cas des **activités de fabrication**, tous les impôts fonciers sont inclus dans l'étude. (Nous avons supposé, aux fins de cette étude, que les activités de fabrication étaient exercées dans un établissement industriel à occupant unique et que les impôts fonciers étaient tous payés par l'occupant.);
- dans le cas des **entreprises de services**, les impôts fonciers ne sont inclus dans l'étude que lorsqu'ils sont perçus directement auprès de l'occupant commercial (le locataire), plutôt qu'auprès du propriétaire de l'immeuble (le locateur). (Nous avons supposé, aux fins de cette étude, que les entreprises de services occupaient des bureaux loués à des locataires multiples.) Dans le cadre de notre étude plus vaste (*Choix concurrentiels 2014*) portant sur le total des coûts d'entreprise, les impôts fonciers qu'un locateur transfère à un locataire ont été indirectement pris en compte dans le total des coûts de location des locaux à bureaux (loyer brut), mais puisqu'ils ne pouvaient être identifiés séparément, ils ne peuvent pas être inclus dans la présente analyse *Pleins feux sur la fiscalité*.

L'**impôt sur le capital** ne s'applique que dans certains des pays et régions exposés ci-après.

- Aux États-Unis, l'impôt sur le capital (sous diverses formes) s'applique dans environ 40 % de tous les emplacements géographiques ayant fait l'objet de l'étude.
- Au Japon, l'impôt sur le capital départemental et municipal s'applique aux emplacements géographiques ayant fait l'objet de l'étude.
- En Italie, l'application d'un impôt national aux emprunts pertinents de sociétés se traduit par un faible coût fiscal unique.
- En France, l'application d'impôts, de taxes ou de frais uniques au moment de l'émission de capital-actions se traduit par de faibles coûts fiscaux liés à l'impôt sur le capital.
- Au Canada, les derniers impôts provinciaux sur le capital qui s'appliquaient toujours aux sociétés ordinaires au moment de la publication de l'édition 2012 de l'étude ont depuis été éliminés.

Les **taxes de vente et les taxes sur les transactions** se présentent sous diverses formes dans les différents pays et régions, et leur incidence sur les sociétés varie d'un emplacement géographique à l'autre.

- L'**impôt sur le revenu brut** s'applique dans un nombre peu élevé de territoires aux États-Unis. Dans certains cas, il remplace l'impôt sur le revenu local ou étatique, dans d'autres cas, il s'y ajoute. En 2010, la France a également instauré un impôt sur le revenu brut modifié, lequel est fondé sur la valeur ajoutée brute.
- Les **taxes de vente non remboursables** s'appliquent dans la plupart des États américains et dans certaines provinces canadiennes. Là où elles s'appliquent, des exemptions sont souvent offertes au titre d'une bonne partie des coûts engagés par les fabricants pour éviter l'accumulation des taxes dans le prix des produits à chacune des étapes du processus de production.
- Les **taxes remboursables sur la valeur ajoutée** (TVA ou TPS) s'appliquent dans tous les pays ayant fait l'objet de cette étude, sauf aux États-Unis. Aux fins de l'analyse, les taxes sur la valeur ajoutée sont généralement exclues, puisque leur nature remboursable signifie qu'il n'y a aucun coût

net pour une entreprise une fois qu'elle a demandé des crédits de taxe sur les intrants (remboursements). Bien que ces taxes entraînent effectivement des coûts pour les sociétés en ce qui concerne l'échéancier et l'administration des flux de trésorerie, ces coûts n'ont pas été considérés comme étant significatifs aux fins de la présente étude. Tous les coûts nets liés aux restrictions relatives aux crédits de taxe sur les intrants sont considérés comme des taxes de vente non remboursables.

- Les **droits de cession immobilière et de cession d'actions** sont des taxes de transfert uniques qui n'ont pas été prises en compte dans la présente étude en raison des hypothèses particulières posées à l'égard des entreprises modèles à l'étude.

Diverses taxes professionnelles à l'échelle locale. La plupart des taxes perçues par tous les paliers de gouvernement entrent dans la définition plus large de l'un ou l'autre des taxes et impôts qui sont abordés dans le présent chapitre. Toutefois, diverses taxes professionnelles à l'échelle locale s'appliquent, et ont été prises en considération dans cette étude si elles sont significatives pour une entreprise. Par exemple, aux États-Unis, une taxe professionnelle locale de 4,50 \$ US par employé s'applique annuellement à de nombreux types d'entreprises situées à Miami.

Coûts de main-d'œuvre prévus par la loi

Tous les pays à l'étude perçoivent divers droits et impôts sur la paie, que nous appelons collectivement « coûts de main-d'œuvre prévus par la loi ». Dans certains cas, comme dans celui des charges sociales perçues par les États australiens, ces impôts sont inclus dans le revenu général. Toutefois, dans la plupart des cas, ils ont trait à des régimes spécifiques prévus par la loi, comme la sécurité sociale, les soins médicaux, l'assurance-emploi et/ou l'assurance accidents en milieu de travail. Le nombre, le champ d'application, les taux et la complexité de ces impôts peuvent varier énormément d'un pays et d'une région à l'autre.

Secteur des services numériques

Les résultats du secteur des services numériques s'appuient sur une analyse de deux entreprises modèles : une société de développement de logiciels et un studio de conception de jeux vidéo.

Résultats par pays

Le classement des pays pour ce secteur concorde généralement avec les résultats d'ensemble présentés précédemment, bien qu'il existe des différences notables.

Le **Canada** se classe au premier rang dans le secteur des services numériques et possède un très faible IFFG (soit 17,1), principalement en raison des encouragements provinciaux importants qui y sont offerts en vue de fournir un soutien financier pour les concepteurs de jeux vidéo et pour d'autres sociétés de médias numériques. (Le Canada n'est pas le seul à le faire; environ le tiers des États américains offrent également des encouragements majeurs pour le secteur des médias numériques.)

Dans ce sous-secteur, le **Mexique** se classe au 4^e rang parmi les pays à l'étude, soit en deçà de son classement global pour cette étude (3^e) et de son classement de 2012 pour ce sous-secteur (2^e). Le classement du Mexique s'explique notamment par la mise en œuvre, en 2014, d'une réforme fiscale qui impose de nouvelles restrictions quant à la déductibilité de nombreux avantages sociaux aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral. L'incidence de cette réforme est particulièrement perceptible dans ce sous-secteur composé de professionnels très bien rémunérés pour lesquels les coûts relatifs aux avantages sociaux sont importants.

Classement ¹	Pays	Indice de fardeau fiscal global	Classement pour 2012
1	Canada	17,1	1
2	Royaume-Uni	69,1	3
3	Pays-Bas	86,9	4
4	Mexique	93,9	2
5	États-Unis	100,0	5
6	Japon	111,2	7
7	Allemagne	124,2	6
8	Australie	128,3	8
9	Italie	170,3	9
10	France	190,9	10

¹ Classement parmi les 10 pays à l'étude en 2012 et en 2014.

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
1	Montréal, CA	16,9
2	Toronto, CA	17,1
3	Vancouver, CA	44,4
4	Cincinnati, US	60,9
5	Cleveland, US	62,2
6	Manchester, GB	64,8
7	Londres, GB	73,4
8	Atlanta, US	75,1
9	Eindhoven, NL	86,8
10	Région de la Twente, NL	86,9
11	San Antonio, US	90,0
12	Orlando, US	90,1
13	Dallas-Fort Worth, US	90,4
14	Houston, US	90,5
15	Tampa, US	90,6
16	Miami, US	91,1
17	Monterrey, MX	92,8

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
18	Pittsburgh, US	93,5
19	Saint-Louis, US	94,0
20	Phoenix, US	94,3
21 ¹	Denver, US	94,5
21 ¹	Détroit, US	94,5
23	Mexico, MX	95,0
24	Kansas City, US	95,2
25	Philadelphie, US	95,7
26	Minneapolis, US	95,8
27	Riverside-San Bernardino, US	96,6
28	San Diego, US	97,1
29	Sacramento, US	97,2
30	Charlotte, US	98,2
31	Los Angeles, US	98,6
32	Baltimore, US	99,8
33	San Francisco, US	100,3
34	Seattle, US	100,5

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
35	Las Vegas, US	102,2
36	Portland, US	102,3
37T ¹	Boston, US	103,9
37T ¹	North Virginia (Metro DC), US	103,9
39	Chicago, US	104,3
40	New York, US	106,6
41	Osaka, JP	108,4
42	Tokyo, JP	114,0
43	Berlin, DE	122,6
44	Francfort, DE	125,8
45	Melbourne, AU	126,6
46	Brisbane, AU	127,9
47	Sydney, AU	129,9
48	Milan, IT	169,7
49	Rome, IT	170,7
50	Marseille, FR	184,3
51	Paris, FR	197,4

¹ Ces villes se classent ex aequo. À d'autres endroits dans le rapport, des villes sont présentées comme ayant le même IFFG arrondi à la décimale près, mais elles n'occupent pas le même rang en raison d'écartés très faibles entre le total des impôts payés que l'analyse sous-jacente a permis de révéler.

En comparant le classement de l'IFFG des pays pour 2014 par rapport au classement pour 2012, nous constatons que les changements de classement concordent généralement avec les changements liés au classement global des pays au cours des deux dernières années. Comme il est expliqué au chapitre 1, où sont présentés les résultats d'ensemble, le classement global du Royaume-Uni est désormais supérieur à celui du Mexique, et l'amélioration importante observée dans les résultats d'ensemble du Japon permet à celui-ci de se hisser devant l'Allemagne pour ce sous-secteur.

Résultats des grandes villes

Les résultats obtenus par les grandes villes internationales sont généralement conformes aux résultats nationaux; ainsi, **Montréal, Toronto** et **Vancouver** présentent toutes un IFFG très bas, du fait de l'incidence des encouragements offerts aux sociétés du secteur numérique dans les provinces canadiennes où se trouvent ces villes. Les encouragements offerts dans certains États américains pour ce secteur, notamment les nouveaux encouragements proposés en Ohio, contribuent à entraîner de bons résultats dans ce secteur pour un certain nombre de villes américaines, y compris **Cincinnati, Cleveland, Atlanta, San Antonio, Orlando, Dallas-Fort Worth, Houston, Tampa** et **Miami**.

Incidence des composantes fiscales

Les taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés du sous-secteur des services numériques en vigueur dans la plupart des pays sont généralement similaires à ceux reflétés dans les résultats d'ensemble. Les exceptions, soit les pays où les encouragements ciblés exercent une influence, sont le Canada et les États-Unis.

- Au Canada, le taux effectif d'imposition du revenu des sociétés est de -7,4 % dans ce sous-secteur, parce que les encouragements fiscaux substantiels offerts aux sociétés de médias numériques excèdent l'impôt sur le revenu que ces sociétés auraient par ailleurs dû payer. Dans les territoires présentés au classement des villes, le studio de conception de jeux vidéo utilisé comme modèle reçoit des encouragements qui vont de 17,5 à 35,0 % des coûts de main-d'œuvre directs admissibles. À Montréal, un programme d'encouragements semblable est offert

pour un éventail plus large d'activités du secteur numérique, notamment le développement de logiciels classiques.

- Aux États-Unis, le taux effectif d'imposition du revenu des sociétés dans ce secteur s'établit à 32,9 %, soit 4,4 % de plus que le taux affiché dans les résultats d'ensemble, étant donné qu'aux États-Unis, les programmes d'encouragements tendent généralement à récompenser davantage l'investissement dans le secteur de la fabrication et la création d'emploi que la croissance dans le secteur des services. Toutefois, un certain nombre d'États américains offrent des encouragements pour le secteur des médias numériques, lesquels vont de 5 % du total des coûts de production directs au Texas à 35 % des coûts directs des salaires des résidents en Louisiane. Seule la Louisiane offre ces crédits à un large éventail de fabricants de logiciels et de sociétés de technologies de l'information.

Parmi les sociétés des secteurs et sous-secteurs à l'étude, les sociétés du sous-secteur des services numériques sont les moins touchées par les autres impôts des sociétés. Cette constatation est principalement attribuable aux écarts quant au traitement et à l'importance de l'impôt foncier et de l'impôt sur le capital dans ces différents secteurs.

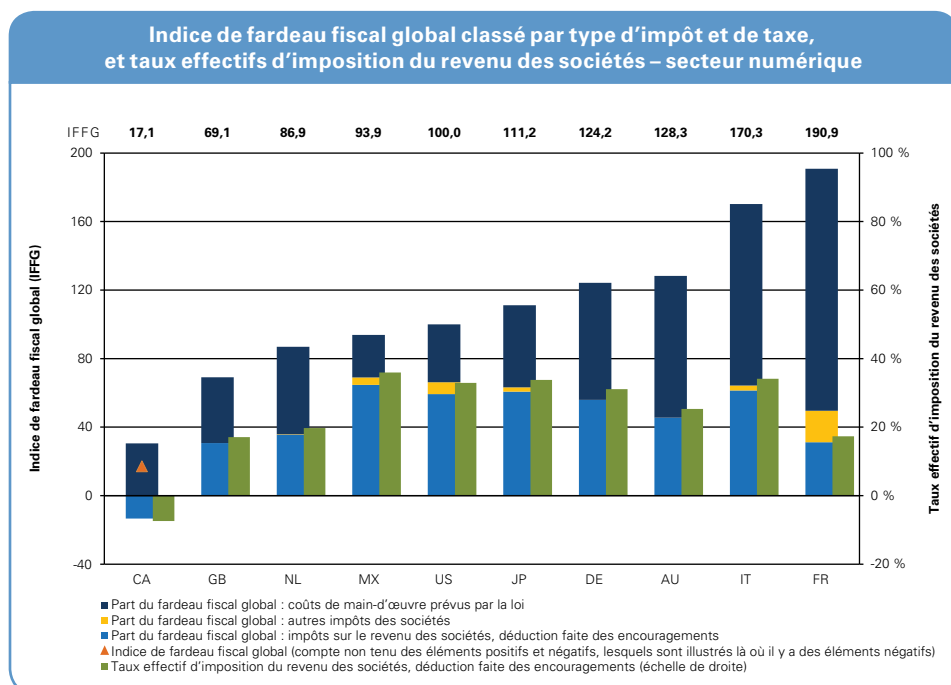
- Les taxes sur le matériel et le capital utilisés sont beaucoup moins élevées dans le secteur numérique que dans le secteur de

la fabrication et les résultats d'ensemble, étant donné qu'une quantité inférieure de matériel et de capital y est utilisée.

- Dans cette étude, toutes les entreprises du secteur des services sont présumées louer des locaux à bureaux aux termes d'un bail brut, ce qui signifie que les loyers comprennent tous les coûts d'exploitation, les frais d'assurance et les impôts fonciers payés par le propriétaire. Les impôts fonciers prélevés auprès du propriétaire et répercutés sur les locataires dans le loyer ne peuvent être présentés de façon isolée, de sorte qu'ils ne sont pas reflétés dans cette comparaison fiscale. Cependant, les impôts prélevés directement auprès des entreprises locataires sont pris en compte dans l'analyse, y compris les impôts fondés sur les loyers et les taxes sur le matériel de bureau.

Enfin, même si les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi ont une forte incidence sur le fardeau fiscal des sociétés du sous-secteur des services numériques, comme l'illustre le tableau suivant, l'importance relative de ces coûts dans ce sous-secteur est moindre que dans les sous-secteurs de la R-D et des services aux entreprises.

Dans le tableau qui suit, les barres principales représentent l'IFFG de chacun des 10 pays visés par l'étude, et la quote-part relative de chaque composante fiscale dans le total des coûts fiscaux est aussi illustrée. Ce tableau présente également le taux effectif d'imposition du revenu des sociétés en vigueur dans chaque pays.



Secteur de la recherche et développement

Les résultats du secteur de la R-D s'appuient sur une analyse de trois entreprises modèles : une société de R-D du domaine biomédical, une société de gestion d'essais cliniques, ainsi qu'une société de développement et de test de systèmes électroniques.

Résultats par pays

Dans le cas des sociétés de R-D, les résultats de l'IFFG par pays varient considérablement par rapport à ceux des autres secteurs et aux résultats d'ensemble, principalement à cause de l'incidence des encouragements fiscaux ciblant les activités de R-D.

Le **Canada**, le **Royaume-Uni** et les **Pays-Bas** ont tous un IFFG particulièrement bas, soit de moins de 65, ce qui témoigne de l'effet des importants encouragements à la R-D qui sont offerts dans ces pays.

À l'autre extrémité du spectre, la **France** offre aussi d'importants crédits d'impôt pour la R-D, lesquels permettent de ramener l'IFFG de la

France à 148,1 pour la R-D, comparativement à 190,9 pour le secteur numérique. Ainsi, même dans les emplacements géographiques où le taux d'imposition est élevé, les encouragements à la R-D peuvent avoir une incidence significative sur la réduction du total des coûts fiscaux.

En comparant le classement de l'IFFG des 10 pays étudiés en 2014 par rapport au classement des mêmes pays présenté en 2012, nous constatons que les rangs du Royaume-Uni et des Pays-Bas ont été interchangés, ce qui fait contrepoids à l'interversion du classement respectif de ces deux pays très concurrentiels en 2012. En outre, le **Japon** se hisse devant l'**Allemagne**, pour les raisons énoncées au chapitre 1.

Classement ¹	Pays	Indice de fardeau fiscal global	Classement de 2012
1	Canada	30,6	1
2	Royaume-Uni	56,5	3
3	Pays-Bas	60,8	2
4	Mexique	99,8	4
5	États-Unis	100,0	5
6	Australie	121,6	6
7	Japon	123,8	8
8	Allemagne	147,9	7
9	France	148,1	9
10	Italie	212,0	10

¹ Classement parmi les 10 pays à l'étude en 2012 et en 2014.

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
1	Montréal, CA	21,8
2	Vancouver, CA	36,1
3	Toronto, CA	39,3
4	Manchester, GB	52,5
5	Londres, GB	60,5
6	Eindhoven, NL	60,5
7	Région de la Twente, NL	61,1
8	Atlanta, US	83,0
9	Minneapolis, US	83,6
10	Cincinnati, US	86,4
11	Pittsburgh, US	88,0
12	Détroit, US	89,0
13	Portland, US	89,1
14	Baltimore, US	89,4
15	Cleveland, US	89,7
16	Phoenix, US	89,7
17	Philadelphie, US	90,2

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
18	Orlando, US	90,9
19	Charlotte, US	91,5
20	Tampa, US	92,2
21	Miami, US	93,0
22	Boston, US	94,2
23	Seattle, US	95,4
24	Riverside-San Bernardino, US	96,1
25	San Diego, US	96,9
26	Chicago, US	97,0
27	Sacramento, US	97,2
28	Denver, US	97,3
29	Monterrey, MX	98,5
30	Saint-Louis, US	98,6
31	Kansas City, US	99,3
32	Los Angeles, US	99,4
33	San Antonio, US	99,5
34	Dallas-Fort Worth, US	99,9

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
35	Houston, US	100,1
36	North Virginia (Metro DC), US	100,9
37	Mexico, MX	101,3
38	San Francisco, US	101,8
39	Las Vegas, US	102,4
40	New York, US	103,7
41	Osaka, JP	119,5
42	Melbourne, AU	119,6
43	Brisbane, AU	122,8
44	Sydney, AU	123,5
45	Tokyo, JP	128,2
46	Marseille, FR	140,7
47	Berlin, DE	146,8
48	Francfort, DE	149,0
49	Paris, FR	155,6
50	Milan, IT	211,9
51	Rome, IT	212,1

Résultats des grandes villes

Les résultats obtenus par les grandes villes internationales concordent généralement très bien avec les résultats nationaux dans le cas des sociétés de R-D. Pour ce qui est des classements nationaux, l'IFFG du Mexique est supérieur à celui des États-Unis de seulement 0,2 point. Toutefois, dans les résultats des villes, les deux tiers des villes américaines à l'étude, y compris **Chicago**, se classent devant **Monterrey** et **Mexico**. En raison de coûts fiscaux plus élevés dans les autres villes américaines de référence, plus particulièrement à **New York**, les États-Unis se classent non loin derrière le Mexique dans les résultats nationaux, malgré les avantages que présentent de nombreuses villes américaines.

Incidence des composantes fiscales

La plupart des pays visés par cette étude, ainsi que de nombreux États et provinces qui en font partie, offrent des encouragements fiscaux visant à promouvoir les activités de R-D.

L'objectif de la politique des gouvernements qui offrent de tels encouragements est de favoriser la croissance de la R-D et de l'innovation dans leur territoire. Les territoires qui cherchent à obtenir un avantage concurrentiel pour la R-D se repositionnent sans cesse, de sorte que certains des territoires examinés dans le cadre de cette étude ont révisé leurs encouragements fiscaux à la R-D au cours des dernières années. Bien que des améliorations aient été apportées à certains programmes, d'autres programmes offrant des avantages fiscaux ont subi des compressions ces deux dernières années.

La nature et la forme de ces encouragements fiscaux varient d'un pays à l'autre. Un bref résumé des principaux encouragements fiscaux à la R-D offerts dans chacun des pays visés par l'étude est présenté ci-dessous. Les encouragements à la R-D décrits et pris en considération dans l'étude s'appliquent aux sociétés nationales ou étrangères d'envergure se livrant à des activités de R-D à l'interne. Dans certains pays, un traitement encore plus avantageux est offert à l'égard des petites

sociétés nationales et/ou des activités de R-D effectuées pour le compte d'instituts de recherche ou d'universités.

- Le programme d'encouragements fiscaux à la R-D de l'**Australie** est en place depuis 2011. Des crédits d'impôt remboursables de 45 % sont offerts aux sociétés ayant un chiffre d'affaires global de moins de 20 millions de dollars australiens, et des crédits non remboursables de 40 % sont offerts aux grandes sociétés. En vertu de ce système, les dépenses de R-D ne sont pas déductibles aux fins du calcul du revenu imposable, mais les crédits visent à fournir une déduction réelle de 150 % des coûts de R-D pour les petites sociétés et de 133,3 % des coûts de R-D pour les grandes sociétés.
- Le **Canada** offre des crédits d'impôt sur le revenu fédéral pour la R-D. Le taux de ces crédits, qui a été réduit en 2014, s'établit maintenant à 15 % du total des dépenses courantes liées à la R-D. Les réformes fédérales de 2014 prévoient également l'élimination de crédits d'impôt sur les dépenses en immobilisations liées à la R-D, ainsi qu'un resserrement de l'admissibilité des frais généraux aux crédits d'impôt. La plupart des provinces canadiennes offrent aussi des encouragements fiscaux à la R-D à des taux qui varient entre 10 et 20 %, et certains de ces crédits d'impôt sont remboursables.
- La **France** offre un crédit d'impôt sur le revenu équivalant à 30 % de la première tranche de 100 millions d'euros de dépenses de R-D engagées pendant une année et à 5 % des dépenses supplémentaires. Auparavant, des taux de crédit majorés s'appliquaient aux nouvelles sociétés se prévalant pour la première fois du programme de R-D, mais ces taux majorés ont été réduits en 2011 pour ensuite être complètement éliminés. Les crédits d'impôt peuvent être reportés prospectivement et remboursés s'ils n'ont pas été utilisés après trois ans.
- En **Italie**, le régime régional d'imposition du revenu autorise la déduction intégrale des salaires du personnel de R-D, alors que le plafond de la déduction qui s'applique aux autres types d'employés n'est fixé qu'à 7 500 euros par employé. Les sociétés qui emploient des professionnels en R-D à rémunération très élevée peuvent ainsi profiter d'une déduction considérablement bonifiée.
- Le **Japon** offre un crédit d'impôt sur le revenu allant de 8 à 12 % du total des dépenses de R-D; le taux réel de ce crédit est déterminé en fonction du ratio des dépenses de R-D par rapport au chiffre d'affaires. Toutefois, le total du crédit d'impôt sur le revenu se limite à 20 % de l'impôt à payer par la société pour l'année. Pour les exercices ouverts entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2014, des crédits supplémentaires pour la R-D ont été offerts, et le plafond des crédits a été relevé afin de stimuler les activités de R-D à court terme. Ces améliorations ont été prises en compte dans l'analyse de l'exercice 2014.
- Le **Mexique** offre un programme d'encouragements pour soutenir les activités de R-D. Toutefois, ce programme est discrétionnaire et est soumis à l'évaluation et à l'approbation du Conseil national de science et de technologie. Étant donné la nature discrétionnaire du programme, cet encouragement n'a pas été pris en compte dans les calculs aux fins de l'étude.
- Les **Pays-Bas** offrent un programme d'encouragements novateur à la R-D qui permet à l'employeur de retenir une partie des impôts sur les traitements et salaires des employés exerçant des activités de R-D. Pour 2014, les montants retenus correspondent à 35 % de la première tranche de 250 000 euros versée à titre de paie des employés affectés à la R-D (50 % pour les entreprises en démarrage), plus 14 % de tout montant supplémentaire versé à ce titre. Ces montants sont retenus par l'employeur plutôt que d'être remis aux autorités fiscales, mais l'employé est quand même considéré comme ayant payé la totalité de l'impôt exigible sur son revenu. Bien que l'avantage attribué à la société de R-D (employeur) en vertu de ce programme soit imposable, le montant de cet avantage peut réduire considérablement le taux effectif d'imposition du revenu de la

société, et il peut même excéder l'impôt sur le revenu payé par la société au cours d'une année donnée.

- Le **Royaume-Uni** offre un régime d'encouragements à la R-D qui combine des déductions fiscales supplémentaires et des crédits potentiellement remboursables. Les dépenses de R-D donnent droit à une déduction équivalant à 130 % des dépenses réelles, ou 225 % pour les petites et moyennes entreprises (« PME »), lesquelles peuvent avoir jusqu'à 500 employés, sous réserve d'autres critères d'ordre financier. Les PME qui n'ont pas droit aux déductions supplémentaires (parce qu'elles sont en situation de perte) pourraient être en mesure d'abandonner leurs pertes en échange d'un versement en espèces équivalant à 11 % de la déduction autorisée ($225 \% \times 11 \% = 24,75 \%$ des dépenses réelles de R-D).
 - Aux **États-Unis**, le programme fédéral de crédits d'impôt pour la R-D est encore une fois menacé, puisqu'il n'a pas été reconduit avant sa date d'expiration, le 31 décembre 2013. Cette situation s'est présentée à de nombreuses reprises depuis la création de ce programme et, chaque fois, il a été réinstauré à une date ultérieure, généralement de façon rétroactive. Les sociétés de R-D aux États-Unis sont donc plongées dans l'incertitude. À l'heure actuelle, il semble y avoir un appui bipartite à la reconduction possible permanente du crédit. Un éventail de modifications et d'améliorations ont également été proposées par le Congrès et le pouvoir exécutif en vue de la reconduction du crédit d'impôt pour la R-D. Compte tenu de l'historique de ce crédit, tout semble indiquer que le crédit d'impôt pour la R-D sera une fois de plus reconduit de façon rétroactive, comme cela s'est déjà produit. Il a donc été inclus dans l'analyse.
- En plus du programme fédéral, des programmes de crédits d'impôt pour la R-D sont offerts dans de nombreux États; ils ont été pris en compte dans l'analyse. La majorité des programmes d'État se servent des définitions et des formules de calcul prévues au palier fédéral, lesquelles

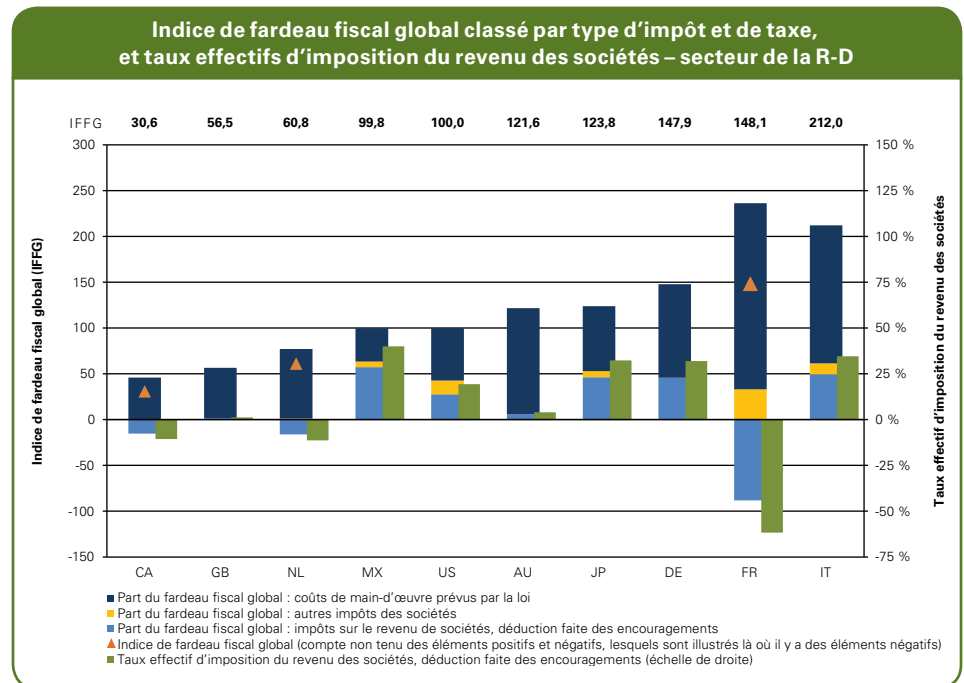
offrent essentiellement un allègement fiscal uniquement au titre des dépenses de R-D supplémentaires. Toutefois, certains États personnalisent leur programme d'encouragements à la R-D.

Aux fins de la comparaison de ces divers programmes d'encouragements fiscaux à la R-D, il importe de déterminer si les encouragements fiscaux s'appliquent à toutes les dépenses de R-D qui sont engagées ou seulement aux dépenses qui excèdent un niveau de base de dépenses de R-D. De toute évidence, la première de ces options est la meilleure, puisque l'encouragement est offert sur chaque dollar consacré à des dépenses de R-D admissibles.

Il importe également de déterminer si les crédits sont remboursables ou s'ils peuvent être vendus ou transférés. Souvent, les sociétés subissent des pertes pendant les premières étapes de leurs projets de R-D, de sorte qu'elles n'ont aucun impôt sur le revenu à payer. Si les crédits ne font que réduire l'impôt sur le revenu, la société ne peut obtenir de liquidités à court terme qui l'aideraient à ralentir le rythme de ses sorties de fonds et à financer ses projets de R-D. Cependant,

lorsque les crédits sont remboursables, qu'ils peuvent être vendus à d'autres sociétés ou encore être transférés en vue de réduire d'autres impôts à payer (notamment l'impôt foncier, l'impôt sur le chiffre d'affaires ou les retenues d'impôt sur le salaire), les crédits peuvent alors immédiatement fournir des liquidités aux sociétés en démarrage.

Le tableau ci-dessous illustre la variation considérable des taxes et impôts, en particulier les impôts sur le revenu (déduction faite des encouragements), des sociétés de R-D de différents pays. Trois pays (soit le Canada, les Pays-Bas et la France) offrent des encouragements fiscaux qui donnent lieu à des taux effectifs d'imposition du revenu négatifs, puisque le montant des encouragements fiscaux excède le montant de l'impôt sur le revenu des sociétés payable par ailleurs.



6

Secteur des services aux entreprises

Les résultats du secteur des services aux entreprises s'appuient sur une analyse de deux entreprises modèles : une société de services professionnels (qui offre des services financiers internationaux, mais qui n'est pas une institution financière) et une société de services de soutien (centre de services partagés).

Résultats par pays

Le **Royaume-Uni** a l'IFFG le plus bas au chapitre des services aux entreprises, devant le **Canada**, tandis que l'**Italie** et la **France** ont l'IFFG le plus élevé, ce qui concorde avec les résultats d'ensemble. En effet, le classement des quatre derniers pays (de l'Allemagne à la France) en matière d'IFFG concorde avec leur classement quant aux coûts de main-d'œuvre prévus par la loi, ce qui illustre l'importance de cette catégorie de coûts pour les sociétés de services, dont la main-d'œuvre est le principal élément de coût.

Conformément aux résultats d'ensemble également, le **Mexique**, les **Pays-Bas**, les **États-Unis** et l'**Allemagne** se classent respectivement en 3^e, en 4^e, en 5^e et en 7^e places.

Bien que ces pays maintiennent tous un classement similaire dans ce sous-secteur et dans les résultats d'ensemble, des écarts sont constatés dans le cas d'autres pays, en raison d'une combinaison d'éléments liés aux trois grandes catégories de taxes et impôts prises en compte dans l'analyse.

Classement ¹	Pays	Indice de fardeau fiscal global	Classement pour 2012
1	Royaume-Uni	67,4	3
2	Canada	69,8	2
3	Mexique	78,8	1
4	Pays-Bas	96,5	4
5	États-Unis	100,0	5
6	Japon	114,0	7
7	Allemagne	125,6	6
8	Australie	140,1	8
9	Italie	174,2	9
10	France	233,5	10

¹ Classement parmi les 10 pays à l'étude en 2012 et en 2014.

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
1	Vancouver, CA	58,9
2	Manchester, GB	61,7
3	Toronto, CA	68,2
4	Montréal, CA	71,3
5	Londres, GB	73,1
6	Monterrey, MX	77,6
7	Mexico, MX	80,0
8	Atlanta, US	87,5
9	Cincinnati, US	88,9
10	Pittsburgh, US	89,5
11	Orlando, US	90,2
12	Phoenix, US	90,7
13	Tampa, US	91,0
14	Saint-Louis, US	91,0
15	Cleveland, US	91,3
16	Détroit, US	91,6
17	Miami, US	92,4
18	Charlotte, US	92,7

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
19	San Antonio, US	93,6
20	Philadelphie, US	93,7
21	Kansas City, US	93,8
22	Riverside-San Bernardino, US	94,6
23	Baltimore, US	94,7
24	Dallas-Fort Worth, US	94,9
25	Sacramento, US	95,1
26	Houston, US	95,4
27	San Diego, US	95,5
28	Denver, US	95,6
29	Eindhoven, NL	96,4
30	Région de la Twente, NL	96,6
31	Minneapolis, US	96,7
32	Los Angeles, US	97,3
33	Portland, US	97,9
34	North Virginia (Metro DC), US	99,7

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
35	Las Vegas, US	100,2
36	San Francisco, US	100,3
37	Chicago, US	100,8
38	Boston, US	101,4
39	Seattle, US	102,0
40	New York, US	106,6
41	Osaka, JP	109,6
42	Tokyo, JP	118,3
43	Berlin, DE	124,4
44	Francfort, DE	126,9
45	Melbourne, AU	138,1
46	Brisbane, AU	140,0
47	Sydney, AU	142,1
48	Milan, IT	172,4
49	Rome, IT	175,9
50	Marseille, FR	223,2
51	Paris, FR	243,7

En comparant le classement de l'IFFG des 10 pays étudiés en 2014 par rapport au classement des mêmes pays présenté en 2012, nous constatons que les seuls changements relatifs au classement se rapportent au **Royaume-Uni** et au **Mexique**, lesquels ont interchangé leur 1^{re} et 3^e place depuis 2012, et au **Japon**, qui s'est hissé devant l'**Allemagne**. Les raisons qui expliquent ces changements sont exposées au chapitre 1 consacré aux résultats d'ensemble.

Résultats des grandes villes

Les résultats des villes internationales sont généralement conformes aux résultats nationaux dans ce sous-secteur, sauf dans le cas de **Vancouver**, au Canada, qui arrive en tête du classement des villes, malgré le fait que le Royaume-Uni se classe au 1^{er} rang dans les résultats nationaux.

En outre, bien que les Pays-Bas se classent devant les États-Unis dans les résultats nationaux, les deux tiers des villes américaines à l'étude, y compris **Dallas-Fort Worth**, arrivent devant les deux villes néerlandaises étudiées. Étant donné les coûts fiscaux plus élevés dans les trois autres villes américaines de référence, soit **Los Angeles**, **Chicago** et **New York**, les États-Unis se classent derrière les Pays-Bas dans les résultats nationaux, malgré les avantages que présentent de nombreuses villes américaines.

En comparant le résultat des villes dans ce sous-secteur par rapport aux résultats d'ensemble, on constate d'importantes variations dans les classements de plusieurs villes américaines dans ce sous-secteur.

- **Phoenix, Saint-Louis, San Antonio et Kansas City** se classent toutes au moins 12 rangs plus haut dans le secteur des services aux entreprises que dans les résultats d'ensemble, essentiellement en raison du fait que les coûts élevés liés à l'impôt foncier dans ces villes sont un facteur fiscal beaucoup moins important pour ce sous-secteur.
- À l'opposé, **Minneapolis, North Virginia (Metro DC) et Boston** se classent toutes au moins 12 rangs plus bas dans ce sous-secteur que dans les résultats d'ensemble, ce qui s'explique par des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi relativement élevés et par l'importance de ces coûts pour ce sous-secteur.

Incidence des composantes fiscales

Les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi ont tendance à constituer une composante fiscale plus importante pour les sociétés de services aux entreprises que pour les sociétés d'autres secteurs, en raison de la proportion très importante de ces coûts par rapport au total des coûts dans ce sous-secteur.

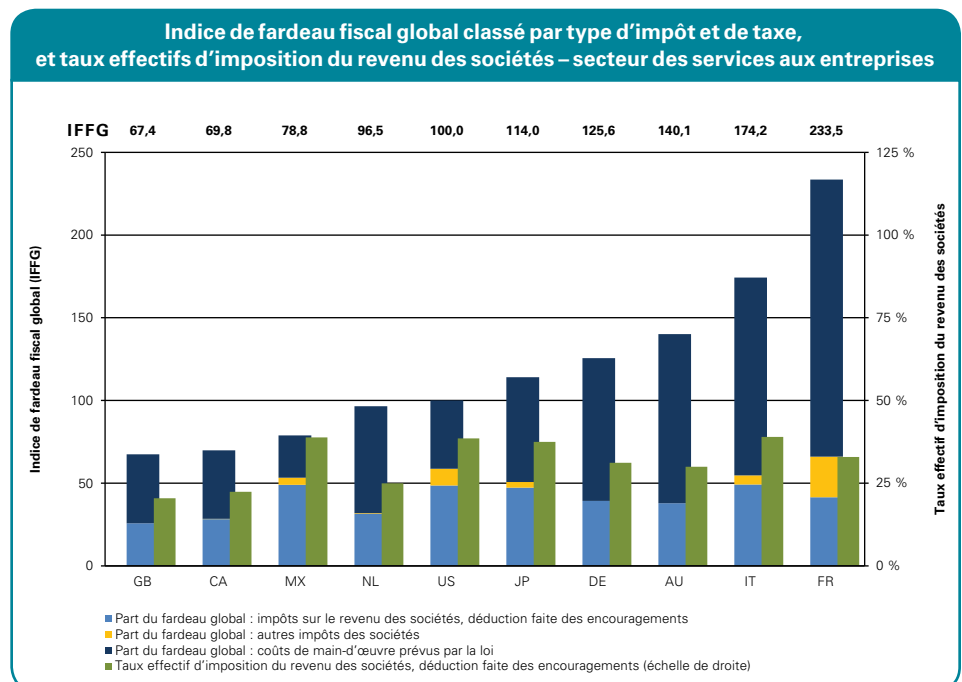
Comme l'illustre le tableau ci-dessous, l'incidence des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi varie énormément entre les pays étudiés, plus particulièrement entre les pays d'Europe continentale. Les coûts des salaires sont modérés en France et en Italie, mais les taux des régimes prescrits par la loi y sont très élevés, tandis qu'en Allemagne, les salaires de base sont plus élevés, mais les taux des régimes prescrits par la loi sont plus modérés. Une telle combinaison permet de réduire quelque peu les écarts entre ces pays quant au fardeau des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi.

Le tableau de comparaison des coûts de main-d'œuvre (à la page suivante) montre les écarts entre les pays en ce qui a trait aux salaires et traitements, aux régimes prescrits par la loi et aux autres avantages sociaux. Les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi vont de 9 % aux États-Unis à 42 % en France. Entre ces deux

extrêmes, les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi en Italie représentent environ 28 % de la masse salariale, tandis que dans tous les autres pays, les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi comptent pour moins de 20 % de la masse salariale.

Dans certains domaines, les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi ne permettent pas à eux seuls de tracer un portrait complet. L'un de ces domaines clés est celui des soins de santé.

La plupart des pays soumis à l'étude ont un régime public d'assurance maladie, par opposition aux États-Unis, où le système d'assurance maladie est principalement privé. Par conséquent, aux États-Unis, les employeurs assument des coûts non prévus par la loi substantiels pour des régimes privés d'assurance maladie. (Ce fait ressort clairement dans le tableau de comparaison des coûts de main-d'œuvre lorsque nous comparons la proportion des coûts que les États-Unis et le Canada consacrent aux autres avantages sociaux, à savoir 36 et 26 % de la masse salariale, respectivement. La comparaison entre les pays d'Europe est moins révélatrice, puisque ces pays assument des coûts beaucoup plus élevés que les États-Unis au titre d'avantages sociaux relatifs aux heures chômées et rémunérées, à savoir les jours fériés et les vacances.)



Même entre les pays où est établi un régime public d'assurance maladie, le financement diffère grandement, ce qui a une incidence sur les coûts que doivent assumer les sociétés. Le régime public d'assurance maladie du Canada est principalement financé par les recettes fiscales générales, tandis que celui de l'Australie est essentiellement financé par un impôt prélevé auprès des employés. Toutefois, dans la plupart des pays d'Europe, les soins médicaux sont financés principalement par une cotisation obligatoire prélevée auprès des employeurs. (Les deux premiers coûts fiscaux ne sont pas pris en compte dans l'analyse, puisqu'ils ne touchent pas directement le fardeau de l'employeur, tandis que le troisième coût fiscal est pris en considération dans l'analyse.)

L'examen des autres composantes fiscales pour ce sous-secteur nous montre que les taux effectifs d'imposition du revenu des sociétés dans ce sous-secteur tendent à donner l'image la plus « fidèle » du régime d'imposition du revenu des sociétés dans la majorité des emplacements géographiques, puisque peu d'encouragements fiscaux spéciaux s'appliquent à ces activités.

À l'instar du sous-secteur des services numériques, les autres impôts et taxes des sociétés ont une incidence moins élevée sur le secteur des services aux entreprises. Tel qu'il est expliqué au chapitre 4, cette faible incidence est attribuable à la différence des traitements et de l'importance de l'impôt sur le capital et de l'impôt foncier entre ces secteurs.

Comparaison des coûts de main-d'œuvre, par employé

	Salaires et traitements		Avantages sociaux				Total des coûts de main-d'œuvre	
			Régimes prévus par la loi		Autres avantages sociaux			
	Moyenne par employé ¹ (\$ US)	Rang	Pourcentage de la masse salariale	Rang	Pourcentage de la masse salariale	Rang	Moyenne par employé ¹ (\$ US)	Rang
Amérique du Nord								
Canada	65 504 \$	6	10 %	2	26 %	6	89 038 \$	3
Mexique	29 105 \$	1	13 %	5	27 %	7	40 648 \$	1
États-Unis	70 125 \$	7	9 %	1	36 %	10	102 249 \$	9
Europe								
France	56 126 \$	2	42 %	10	24 %	5	93 450 \$	6
Allemagne	75 715 \$	10	17 %	7	21 %	3	104 440 \$	10
Italie	60 848 \$	4	28 %	9	24 %	4	92 287 \$	4
Pays-Bas	64 433 \$	5	15 %	6	30 %	8	93 074 \$	5
Royaume-Uni	58 925 \$	3	10 %	3	31 %	9	82 930 \$	2
Asie-Pacifique								
Australie	73 210 \$	9	19 %	8	16 %	1	99 093 \$	8
Japon	71 607 \$	8	12 %	4	19 %	2	94 067 \$	7

¹ Moyenne établie pour les secteurs des services (7 entreprises) et de la fabrication (12 entreprises) selon les résultats d'ensemble. Représente 42 postes différents, y compris les postes de professionnels et de gestionnaires.

Source : *Choix concurrentiels, guide de KPMG sur les coûts d'exploitation à l'étranger*, édition 2014 (en anglais), page 33.

Secteur de la fabrication

Les résultats du secteur de la fabrication s'appuient sur une analyse de 12 entreprises modèles, lesquelles sont décrites dans le rapport principal de l'étude *Choix concurrentiels 2014*.

Résultats par pays

Pour le secteur de la fabrication, le classement des pays concorde de façon générale avec les résultats d'ensemble présentés précédemment, mais deux écarts notables ont été relevés.

Le **Mexique** se positionne plus haut dans le classement, devançant le **Canada** et le **Royaume-Uni**, et obtient le plus faible IFFG parmi les pays dans ce secteur. Les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi sont généralement faibles au Mexique, mais ils le sont encore plus dans ce secteur, ce qui fait de ce pays celui qui a le fardeau des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi le moins lourd parmi les secteurs analysés. Puisque la nouvelle restriction sur la déductibilité des avantages sociaux

imposée au Mexique a peu de répercussions dans ce secteur, le taux effectif d'imposition du revenu des sociétés de ce pays est le plus faible parmi les secteurs et les sous-secteurs étudiés.

L'**Italie** obtient également un meilleur classement dans ce secteur par rapport aux résultats d'ensemble, se hissant devant l'**Allemagne** et le **Japon**. Les restrictions sur la déductibilité de la rémunération des employés qui sont imposées en Italie aux fins de l'impôt régional sont moins importantes pour ce secteur. De plus, la nouvelle déduction pour fonds propres d'une société (dont il est question au chapitre 1) qui vient d'être instaurée en Italie et les taux d'impôt foncier relativement faibles de ce pays lui permettent d'obtenir un bon classement dans ce secteur axé sur le capital.

Classement ¹	Pays	Indice de fardeau fiscal global	Classement pour 2012
1	Mexique	56,5	1
2	Canada	65,5	2
3	Royaume-Uni	67,4	3
4	Pays-Bas	69,0	4
5	États-Unis	100,0	5
6	Australie	101,9	6
7	Italie	105,4	8
8	Allemagne	106,9	7
9	Japon	120,8	9
10	France	144,5	10

¹ Classement parmi les 10 pays à l'étude en 2012 et en 2014.

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
1	Monterrey, MX	56,0
2	Manchester, GB	56,4
3	Mexico, MX	56,9
4	Vancouver, CA	59,9
5	Toronto, CA	60,9
6	Eindhoven, NL	68,7
7	Région de la Twente, NL	69,3
8	Montréal, CA	70,0
9	Baltimore, US	71,7
10	Cincinnati, US	72,3
11	Pittsburgh, US	75,9
12	Charlotte, US	77,7
13	Philadelphie, US	77,8
14	Londres, GB	78,3
15	Atlanta, US	81,4
16	Cleveland, US	81,9
17	North Virginia (Metro DC), US	82,0

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
18	Boston, US	83,0
19	Minneapolis, US	85,0
20	Orlando, US	86,8
21	Tampa, US	87,7
22	Détroit, US	88,4
23	Chicago, US	88,9
24	Portland, US	89,0
25	Miami, US	91,5
26	Denver, US	92,1
27	Houston, US	92,4
28	Seattle, US	92,6
29	Dallas-Fort Worth, US	94,1
30	Las Vegas, US	94,2
31	Riverside-San Bernardino, US	95,1
32	San Diego, US	96,1
33	Sacramento, US	96,6
34	San Antonio, US	97,4

Classement	Grandes villes internationales	Indice de fardeau fiscal global
35	Phoenix, US	97,9
36	Melbourne, AU	99,8
37	Los Angeles, US	101,2
38	Milan, IT	101,7
39	Brisbane, AU	101,8
40	San Francisco, US	103,1
41	Sydney, AU	103,9
42	Saint-Louis, US	104,8
43	Kansas City, US	105,0
44	Francfort, DE	105,5
45	Berlin, DE	108,3
46	Osaka, JP	108,7
47	Rome, IT	109,1
48	New York, US	115,7
49	Tokyo, JP	132,9
50	Marseille, FR	143,6
51	Paris, FR	145,4

Le classement en matière d'IFFG pour 2014 est très similaire à celui de 2012 pour les 10 pays analysés. Le seul changement constaté par rapport à 2012 réside dans le fait que l'**Italie** ait dépassé l'**Allemagne** pour l'année en cours, pour les raisons susmentionnées.

Résultats des grandes villes

Les résultats des 51 grandes villes internationales concordent généralement avec les résultats nationaux.

Parmi les 51 villes analysées, **Milan** est celle qui s'est déplacée le plus dans le classement pour le secteur de la fabrication par rapport aux résultats d'ensemble : elle a grimpé de 10 places, étant passée de la 48^e place dans les résultats d'ensemble à la 38^e place dans le secteur de la fabrication. Ce bond s'explique par les mêmes avantages pour ce secteur que ceux décrits pour l'Italie dans la section précédente. Par ailleurs, **Osaka** et **New York** accusent les reculs les plus importants dans le classement, toutes deux en baisse de six places dans le secteur de la fabrication par rapport à leur résultat d'ensemble. Cette baisse est attribuable aux coûts d'impôt foncier

relativement élevés qui sont observés dans ces villes, lesquels ont une incidence négative sur leur fardeau fiscal global pour ce secteur.

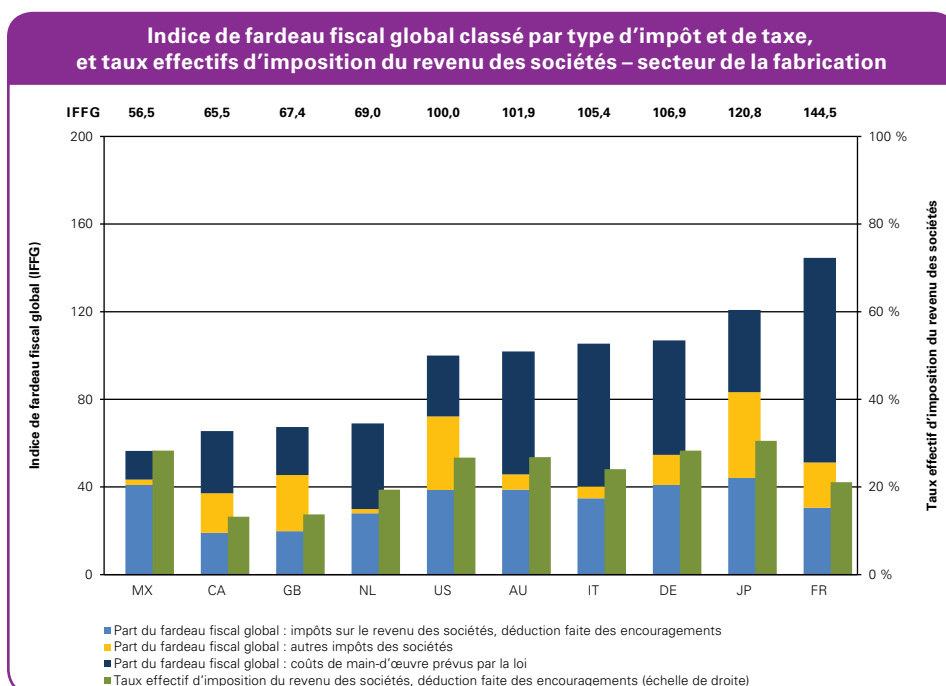
Incidence des composantes fiscales

En règle générale, les sociétés du secteur de la fabrication possèdent de grandes installations et investissent énormément dans les machines, le matériel et les stocks. Tous ces éléments peuvent être assujettis à l'impôt foncier dans différents territoires. De plus, les fabricants doivent souvent assumer des coûts plus élevés à l'égard de matériaux, de services publics et de transport, ce qui peut entraîner des coûts liés aux taxes de vente dans certains territoires. Enfin, les salaires et les avantages sociaux occupent une part moins importante dans le secteur de la fabrication que dans d'autres secteurs d'activité, tout simplement parce que la proportion des coûts de main-d'œuvre est moindre par rapport au total des coûts, en raison des intrants de production et des coûts en capital.

Les autres impôts et taxes des sociétés tendent à être plus importants dans ce secteur, en raison de facteurs tels que les coûts de l'impôt foncier sur les installations

industrielles, l'incidence des taxes de vente non remboursables dans certains emplacements géographiques, et des taxes sur les machines et le matériel ou le capital utilisé dans d'autres emplacements géographiques. Pour ces raisons, 7 des 10 pays étudiés obtiennent le taux effectif des autres impôts des sociétés dans ce secteur. Toutefois, ces impôts et taxes représentent seulement une petite portion du coût du fardeau fiscal global, et plus du quart du total des impôts et des taxes dans seulement quatre pays, soit au Canada, au Japon, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Même si les coûts de main-d'œuvre représentent une plus petite portion du total des coûts dans le secteur de la fabrication que dans celui des services, les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi constituent des coûts fiscaux considérables dans de nombreux pays. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, dans les cinq pays d'Europe, en Australie et au Canada, les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi excèdent les impôts sur le revenu des sociétés, tandis qu'au Japon, au Mexique et aux États-Unis, c'est l'inverse.





8. Annexe A – Résultats détaillés

Tableaux détaillés des résultats. IRS = impôt sur le revenu des sociétés, AIS = autres impôts des sociétés, CMPL = coûts de main-d'œuvre prévus par la loi, TEIT : taux effectif d'imposition total, IFFG = indice de fardeau fiscal global

Résultats détaillés par pays

Classement	Pays	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
RÉSULTATS D'ENSEMBLE										
7	Allemagne	29,5 %	5,6 %	43,1 %	78,2 %	8	5	7	7	116,3
6	Australie	24,5 %	2,8 %	48,5 %	75,9 %	5	3	8	6	112,9
1	Canada	7,2 %	7,4 %	21,5 %	36,0 %	1	6	3	1	53,6
5	États-Unis	28,5 %	16,3 %	22,5 %	67,2 %	6	9	4	5	100,0
10	France	13,3 %	14,8 %	81,7 %	109,7 %	2	8	10	10	163,3
9	Italie	28,7 %	3,8 %	58,7 %	91,3 %	7	4	9	9	135,8
8	Japon	32,1 %	16,9 %	30,7 %	79,7 %	9	10	5	8	118,6
3	Mexique	32,1 %	2,3 %	12,8 %	47,2 %	10	2	1	3	70,2
4	Pays-Bas	17,0 %	0,9 %	32,2 %	50,1 %	4	1	6	4	74,5
2	Royaume-Uni	13,9 %	10,4 %	20,5 %	44,7 %	3	7	2	2	66,6
SECTEUR DES SERVICES NUMÉRIQUES										
7	Allemagne	31,1 %	0,0 %	37,9 %	69,0 %	6	1	7	7	124,2
8	Australie	25,3 %	0,0 %	46,0 %	71,3 %	5	1	8	8	128,3
1	Canada	-7,4 %	0,1 %	16,9 %	9,5 %	1	4	2	1	17,1
5	États-Unis	32,9 %	3,8 %	18,8 %	55,6 %	7	9	3	5	100,0
10	France	17,3 %	10,2 %	78,5 %	106,0 %	3	10	10	10	190,9
9	Italie	34,1 %	1,6 %	58,9 %	94,6 %	9	7	9	9	170,3
6	Japon	33,8 %	1,4 %	26,6 %	61,8 %	8	6	5	6	111,2
4	Mexique	35,9 %	2,4 %	13,8 %	52,1 %	10	8	1	4	93,9
3	Pays-Bas	19,7 %	0,2 %	28,4 %	48,3 %	4	5	6	3	86,9
2	Royaume-Uni	17,1 %	0,0 %	21,3 %	38,4 %	2	1	4	2	69,1

Classement	Pays	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT										
8	Allemagne	31,9 %	0,0 %	71,4 %	103,3 %	7	1	7	8	147,9
6	Australie	4,0 %	0,0 %	81,0 %	85,0 %	5	1	8	6	121,6
1	Canada	-10,6 %	0,2 %	31,9 %	21,4 %	3	4	2	1	30,6
5	États-Unis	19,4 %	10,5 %	40,0 %	69,9 %	6	9	4	5	100,0
9	France	-61,7 %	23,1 %	142,1 %	103,5 %	1	10	10	9	148,1
10	Italie	34,6 %	8,4 %	105,2 %	148,2 %	9	8	9	10	212,0
7	Japon	32,3 %	4,7 %	49,5 %	86,5 %	8	7	5	7	123,8
4	Mexique	40,0 %	4,2 %	25,5 %	69,7 %	10	6	1	4	99,8
3	Pays-Bas	-11,4 %	0,8 %	53,0 %	42,5 %	2	5	6	3	60,8
2	Royaume-Uni	1,2 %	0,0 %	38,3 %	39,5 %	4	1	3	2	56,5
SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES										
7	Allemagne	31,1 %	0,0 %	68,4 %	99,6 %	5	1	7	7	125,6
8	Australie	30,0 %	0,0 %	81,1 %	111,0 %	4	1	8	8	140,1
2	Canada	22,4 %	0,1 %	32,8 %	55,3 %	2	4	3	2	69,8
5	États-Unis	38,5 %	8,0 %	32,8 %	79,3 %	8	9	2	5	100,0
10	France	32,9 %	19,4 %	132,8 %	185,1 %	6	10	10	10	233,5
9	Italie	39,0 %	4,3 %	94,8 %	138,1 %	10	8	9	9	174,2
6	Japon	37,5 %	2,7 %	50,2 %	90,4 %	7	6	5	6	114,0
3	Mexique	38,8 %	3,4 %	20,2 %	62,5 %	9	7	1	3	78,8
4	Pays-Bas	24,9 %	0,3 %	51,2 %	76,5 %	3	5	6	4	96,5
1	Royaume-Uni	20,4 %	0,0 %	33,0 %	53,4 %	1	1	4	1	67,4
SECTEUR DE LA FABRICATION										
8	Allemagne	28,3 %	9,5 %	36,1 %	74,0 %	9	5	7	8	106,9
6	Australie	26,8 %	4,8 %	38,8 %	70,5 %	7	4	8	6	101,9
2	Canada	13,2 %	12,5 %	19,6 %	45,3 %	1	6	4	2	65,5
5	États-Unis	26,7 %	23,3 %	19,2 %	69,2 %	6	9	3	5	100,0
10	France	21,1 %	14,3 %	64,6 %	100,0 %	4	7	10	10	144,5
7	Italie	24,1 %	3,8 %	45,1 %	72,9 %	5	3	9	7	105,4
9	Japon	30,5 %	27,1 %	26,0 %	83,6 %	10	10	5	9	120,8
1	Mexique	28,3 %	1,7 %	9,1 %	39,1 %	8	2	1	1	56,5
4	Pays-Bas	19,4 %	1,3 %	27,0 %	47,8 %	3	1	6	4	69,0
3	Royaume-Uni	13,7 %	17,7 %	15,2 %	46,6 %	2	8	2	3	67,4

Résultats détaillés par ville – Résultats d'ensemble

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'ensemble pour la totalité des 107 villes. Dans chaque pays, les villes sont classées en ordre croissant d'après leur IFFG. Le classement est établi par rapport aux autres villes du même pays.

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
RÉSULTATS D'ENSEMBLE										
Allemagne	Francfort	30,4 %	4,7 %	42,9 %	78,0 %	2	1	1	1	116,0
	Berlin	28,6 %	6,5 %	43,2 %	78,4 %	1	2	2	2	116,6
Australie	Adélaïde	24,7 %	3,1 %	46,0 %	73,8 %	4	3	1	1	109,7
	Melbourne	24,6 %	2,4 %	47,6 %	74,6 %	3	1	2	2	111,0
	Brisbane	24,5 %	2,6 %	48,8 %	75,9 %	2	2	3	3	112,9
	Sydney	24,5 %	3,2 %	49,5 %	77,2 %	1	4	4	4	114,9
Canada	Edmonton, AB	11,2 %	4,7 %	12,9 %	28,7 %	10	2	3	1	42,7
	Moncton, NB	8,5 %	7,6 %	12,7 %	28,9 %	6	8	2	2	42,9
	Fredericton, NB	8,4 %	7,6 %	12,9 %	28,9 %	5	7	4	3	43,0
	St. John's, NL	5,3 %	6,6 %	17,6 %	29,4 %	2	4	10	4	43,8
	Halifax, NS	12,2 %	6,8 %	13,1 %	32,2 %	12	5	7	5	47,9
	Saskatoon, SK	11,6 %	8,3 %	13,0 %	32,8 %	11	10	6	6	48,8
	Charlottetown, PE	15,6 %	4,4 %	13,2 %	33,2 %	15	1	8	7	49,5
	Toronto, ON	10,4 %	6,0 %	18,3 %	34,7 %	7	3	13	8	51,6
	Québec, QC	5,3 %	7,3 %	23,7 %	36,3 %	3	6	14	9	54,0
	Région de Niagara, ON	10,8 %	7,8 %	18,0 %	36,6 %	9	9	12	10	54,4
	Vancouver, BC	13,7 %	10,1 %	12,9 %	36,7 %	13	13	5	11	54,5
	Montréal, QC	3,9 %	8,8 %	24,7 %	37,4 %	1	11	15	12	55,6
	Kamloops, BC	13,9 %	10,9 %	12,7 %	37,5 %	14	14	1	13	55,8
	Winnipeg, MB	5,4 %	14,9 %	17,2 %	37,6 %	4	15	9	14	55,9
	Sudbury, ON	10,8 %	9,6 %	17,9 %	38,2 %	8	12	11	15	56,8
États-Unis	Bâton-Rouge, LA	14,0 %	7,7 %	19,0 %	40,8 %	3	10	18	1	60,7
	Nouvelle-Orléans, LA	13,3 %	7,9 %	19,8 %	41,0 %	1	12	31	2	61,0
	Shreveport, LA	13,9 %	8,6 %	18,6 %	41,1 %	2	18	11	3	61,1
	Omaha, NE	20,1 %	8,4 %	18,6 %	47,1 %	5	17	12	4	70,1
	Youngstown, OH	23,4 %	7,1 %	18,4 %	49,0 %	8	9	10	5	72,9
	Cincinnati, OH	23,6 %	7,0 %	18,8 %	49,4 %	9	8	15	6	73,5
	Bangor, ME	27,3 %	6,2 %	20,2 %	53,7 %	32	4	38	7	79,9
	Cleveland, OH	23,7 %	10,9 %	19,3 %	53,9 %	10	31	22	8	80,2
	Trenton, NJ	17,1 %	9,9 %	27,4 %	54,4 %	4	25	74	9	80,9
	Atlanta, GA	22,8 %	11,7 %	20,0 %	54,5 %	7	38	33	10	81,1
	Baltimore, MD	27,7 %	6,5 %	20,3 %	54,6 %	40	5	41	11	81,2
	Pittsburgh, PA	27,1 %	8,1 %	19,8 %	55,0 %	31	15	30	12	81,9

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
RÉSULTATS D'ENSEMBLE										
États-Unis	Raleigh, NC	27,7 %	8,0 %	19,6 %	55,2 %	41	14	26	13	82,2
	Lexington, KY	30,4 %	6,6 %	18,3 %	55,3 %	69	6	5	14	82,3
	Wilmington, DE	29,0 %	4,4 %	22,0 %	55,3 %	56	1	61	15	82,3
	Cedar Rapids, IA	26,3 %	10,2 %	18,9 %	55,4 %	18	27	17	16	82,4
	Montgomery, AL	27,6 %	10,1 %	18,7 %	56,4 %	37	26	13	17	83,9
	Philadelphie, PA	27,0 %	8,4 %	21,2 %	56,5 %	30	16	51	18	84,1
	Charlotte, NC	27,7 %	9,6 %	19,4 %	56,8 %	42	23	25	19	84,5
	Saginaw, MI	27,0 %	10,9 %	19,2 %	57,2 %	29	32	21	20	85,0
	Madison, WI	29,0 %	7,0 %	21,2 %	57,2 %	58	7	52	21	85,1
	Billings, MT	30,3 %	5,6 %	21,8 %	57,6 %	68	2	58	22	85,7
	Wichita, KS	30,5 %	7,9 %	19,6 %	58,0 %	70	13	27	23	86,3
	Sioux Falls, SD	26,9 %	13,0 %	18,2 %	58,1 %	27	43	4	24	86,4
	Fargo, ND	28,5 %	11,5 %	18,1 %	58,1 %	53	36	1	25	86,4
	Indianapolis, IN	29,4 %	10,7 %	18,1 %	58,3 %	63	29	2	26	86,7
	Manchester, NH	31,2 %	5,9 %	21,5 %	58,6 %	73	3	55	27	87,2
	Hartford, CT	24,2 %	10,5 %	24,0 %	58,7 %	11	28	69	28	87,3
	Cheyenne, WY	26,8 %	11,2 %	20,6 %	58,7 %	26	35	44	29	87,3
	Little Rock, AR	28,1 %	12,7 %	18,2 %	59,0 %	46	40	3	30	87,7
	Minneapolis, MN	25,7 %	9,6 %	23,9 %	59,2 %	14	22	68	31	88,1
	Orlando, FL	27,7 %	12,9 %	18,7 %	59,3 %	39	41	14	32	88,2
	Providence, RI	28,1 %	8,7 %	22,5 %	59,3 %	45	19	64	33	88,3
	Champaign-Urbana, IL	30,2 %	9,2 %	20,1 %	59,5 %	67	20	34	34	88,5
	Tampa, FL	27,6 %	13,4 %	18,9 %	59,9 %	38	46	16	35	89,1
	Mobile, AL	27,5 %	13,3 %	19,1 %	59,9 %	35	45	19	36	89,1
	Nashville, TN	28,9 %	11,1 %	20,3 %	60,3 %	55	34	39	37	89,7
	North Virginia (Metro DC), VA	28,0 %	11,8 %	20,7 %	60,4 %	44	39	46	38	89,9
	Détroit, MI	26,9 %	13,5 %	20,1 %	60,5 %	28	48	35	39	90,0
	Boston, MA	29,4 %	9,6 %	21,5 %	60,5 %	60	24	54	40	90,0
	Austin, TX	26,4 %	14,6 %	19,9 %	60,9 %	19	52	32	41	90,6
	Boise, ID	29,5 %	10,9 %	20,7 %	61,0 %	65	30	47	42	90,8
	Albuquerque, NM	21,1 %	20,0 %	20,1 %	61,2 %	6	69	36	43	91,0
	Spokane, WA	26,8 %	13,6 %	20,8 %	61,2 %	24	49	49	44	91,1
	Miami, FL	27,6 %	14,7 %	19,4 %	61,6 %	36	53	24	45	91,7
	Beaumont, TX	26,4 %	15,6 %	19,6 %	61,7 %	20	60	28	46	91,7
	Salt Lake City, UT	27,9 %	14,9 %	19,4 %	62,1 %	43	55	23	47	92,4
	Portland, OR	31,2 %	7,8 %	23,2 %	62,1 %	72	11	67	48	92,5
	Gulfport-Biloxi, MS	28,3 %	15,5 %	18,4 %	62,2 %	47	58	9	49	92,6

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
RÉSULTATS D'ENSEMBLE										
États-Unis	Oklahoma City, OK	28,4 %	13,0 %	21,3 %	62,6 %	49	42	53	50	93,2
	Houston, TX	26,2 %	15,7 %	20,7 %	62,6 %	16	61	48	51	93,2
	Denver, CO	28,4 %	14,3 %	20,1 %	62,8 %	51	51	37	52	93,4
	Chicago, IL	29,9 %	11,0 %	22,2 %	63,1 %	66	33	62	53	93,9
	Dallas-Fort Worth, TX	26,3 %	16,7 %	20,3 %	63,3 %	17	63	40	54	94,1
	Burlington, VT	30,8 %	11,6 %	21,1 %	63,5 %	71	37	50	55	94,5
	Seattle, WA	26,5 %	14,8 %	22,8 %	64,1 %	21	54	66	56	95,4
	Riverside-San Bernardino, CA	29,4 %	13,1 %	21,6 %	64,2 %	64	44	56	57	95,4
	Phoenix, AZ	26,8 %	19,1 %	18,4 %	64,3 %	25	67	6	58	95,6
	San Antonio, TX	26,5 %	18,7 %	19,2 %	64,4 %	22	66	20	59	95,9
	San Diego, CA	29,4 %	13,5 %	21,9 %	64,7 %	62	47	59	60	96,3
	Sacramento, CA	29,4 %	13,7 %	21,9 %	64,9 %	61	50	60	61	96,6
	Las Vegas, NV	26,6 %	16,0 %	22,7 %	65,3 %	23	62	65	62	97,1
	Buffalo, NY	28,5 %	15,3 %	21,7 %	65,5 %	52	56	57	63	97,4
	Anchorage, AK	31,7 %	9,5 %	24,4 %	65,6 %	74	21	71	64	97,6
	Charleston, WV	27,5 %	20,1 %	18,4 %	66,0 %	34	70	8	65	98,2
	Jackson, MS	28,4 %	19,5 %	18,4 %	66,2 %	48	68	7	66	98,5
	Memphis, TN	28,9 %	16,8 %	20,6 %	66,3 %	54	64	45	67	98,7
	Los Angeles, CA	29,3 %	15,6 %	22,5 %	67,3 %	59	59	63	68	100,1
	Saint-Louis, MO	24,7 %	22,4 %	20,6 %	67,7 %	12	74	43	69	100,7
Spartanburg, SC	27,4 %	21,1 %	19,6 %	68,1 %	33	71	29	70	101,4	
Kansas City, MO	25,5 %	22,3 %	20,4 %	68,2 %	13	73	42	71	101,4	
San Francisco, CA	29,0 %	15,3 %	24,3 %	68,7 %	57	57	70	72	102,1	
Honolulu, HI	26,2 %	16,9 %	26,2 %	69,3 %	15	65	73	73	103,1	
New York, NY	28,4 %	21,9 %	24,8 %	75,1 %	50	72	72	74	111,8	
France	Marseille	13,8 %	15,1 %	78,4 %	107,3 %	2	2	1	1	159,6
	Paris	12,7 %	14,4 %	85,1 %	112,2 %	1	1	2	2	166,9
Italie	Milan	27,4 %	3,1 %	59,0 %	89,5 %	1	1	2	1	133,2
	Rome	30,1 %	4,5 %	58,4 %	92,9 %	2	2	1	2	138,3
Japon	Osaka	32,0 %	13,1 %	28,7 %	73,8 %	1	1	1	1	109,8
	Tokyo	32,1 %	20,7 %	32,8 %	85,6 %	2	2	2	2	127,3
Mexique	Monterrey	32,1 %	2,0 %	12,6 %	46,7 %	1	1	1	1	69,4
	Mexico	32,2 %	2,6 %	12,9 %	47,7 %	2	2	2	2	70,9
Pays-Bas	Eindhoven	17,0 %	0,7 %	32,2 %	49,9 %	1	1	1	1	74,2
	Région de la Twente	17,0 %	1,1 %	32,2 %	50,2 %	1	2	1	2	74,7
Royaume-Uni	Manchester	14,2 %	6,8 %	18,0 %	39,1 %	2	1	1	1	58,1
	Londres	13,5 %	14,1 %	22,9 %	50,4 %	1	2	2	2	75,0

Résultats détaillés par ville – Secteur des services numériques

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'ensemble pour la totalité des 107 villes. Dans chaque pays, les villes sont classées en ordre croissant d'après leur IFFG. Le classement est établi par rapport aux autres villes du même pays.

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DES SERVICES NUMÉRIQUES										
Allemagne	Berlin	30,2 %	0,0 %	37,9 %	68,1 %	1	1	1	1	122,6
	Francfort	32,0 %	0,0 %	37,9 %	69,9 %	2	1	1	2	125,8
Australie	Adélaïde	25,6 %	0,0 %	42,9 %	68,5 %	4	1	1	1	123,3
	Melbourne	25,3 %	0,0 %	45,0 %	70,4 %	3	1	2	2	126,6
	Brisbane	25,3 %	0,0 %	45,8 %	71,1 %	1	1	3	3	127,9
	Sydney	25,3 %	0,0 %	46,9 %	72,2 %	1	1	4	4	129,9
Canada	Montréal, QC	-10,4 %	0,1 %	19,8 %	9,4 %	1	8	15	1	16,9
	Toronto, ON	-4,5 %	0,1 %	13,9 %	9,5 %	3	5	13	2	17,1
	Sudbury, ON	-3,5 %	0,1 %	13,8 %	10,3 %	4	5	12	3	18,6
	Québec, QC	-8,9 %	0,1 %	19,3 %	10,4 %	2	8	14	4	18,7
	Région de Niagara, ON	-3,2 %	0,1 %	13,7 %	10,6 %	5	5	11	5	19,0
	Edmonton, AB	13,3 %	0,3 %	9,5 %	23,1 %	9	11	7	6	41,6
	Fredericton, NB	13,9 %	0,0 %	9,4 %	23,2 %	10	1	5	7	41,8
	Moncton, NB	13,9 %	0,0 %	9,4 %	23,3 %	11	1	3	8	41,9
	Vancouver, BC	12,6 %	2,9 %	9,2 %	24,7 %	7	13	2	9	44,4
	Kamloops, BC	13,1 %	2,9 %	9,2 %	25,2 %	8	13	1	10	45,3
	Saskatoon, SK	14,6 %	2,1 %	9,4 %	26,0 %	12	12	6	11	46,9
	Halifax, NS	16,8 %	0,0 %	9,8 %	26,6 %	14	1	8	12	47,8
	St. John's, NL	15,7 %	0,0 %	13,2 %	28,9 %	13	1	9	13	52,0
	Winnipeg, MB	11,3 %	4,0 %	13,6 %	29,0 %	6	15	10	14	52,1
	Charlottetown, PE	19,8 %	0,1 %	9,4 %	29,3 %	15	10	3	15	52,8
États-Unis	Nouvelle-Orléans, LA	-13,9 %	5,9 %	17,3 %	9,3 %	1	72	39	1	16,7
	Bâton-Rouge, LA	-11,7 %	5,9 %	16,6 %	10,8 %	2	71	19	2	19,5
	Shreveport, LA	-10,4 %	6,2 %	16,2 %	12,0 %	3	73	5	3	21,6
	Youngstown, OH	14,5 %	2,8 %	16,2 %	33,6 %	6	12	5	4	60,5
	Cincinnati, OH	14,5 %	2,8 %	16,5 %	33,8 %	5	11	14	5	60,9
	Cleveland, OH	14,3 %	3,4 %	16,9 %	34,5 %	4	27	25	6	62,2
	Albuquerque, NM	15,9 %	4,5 %	17,8 %	38,2 %	7	62	49	7	68,8
	Hartford, CT	18,0 %	3,9 %	19,2 %	41,0 %	8	48	64	8	73,9
	Atlanta, GA	21,1 %	3,2 %	17,4 %	41,7 %	9	21	42	9	75,1
	Omaha, NE	24,7 %	3,8 %	16,1 %	44,6 %	10	42	3	10	80,3
	Bangor, ME	27,3 %	2,0 %	17,0 %	46,3 %	11	6	29	11	83,3
	Beaumont, TX	28,7 %	4,4 %	16,7 %	49,8 %	16	57	22	12	89,6

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DES SERVICES NUMÉRIQUES										
États-Unis	San Antonio, TX	28,8 %	4,6 %	16,6 %	50,0 %	17	65	16	13	90,0
	Austin, TX	28,5 %	4,3 %	17,2 %	50,0 %	15	55	35	14	90,0
	Orlando, FL	30,4 %	3,2 %	16,4 %	50,0 %	22	23	12	15	90,1
	Dallas-Fort Worth, TX	28,4 %	4,4 %	17,5 %	50,2 %	14	57	44	16	90,4
	Houston, TX	28,2 %	4,2 %	17,8 %	50,3 %	13	52	50	17	90,5
	Tampa, FL	30,3 %	3,4 %	16,6 %	50,3 %	21	30	19	18	90,6
	Miami, FL	30,1 %	3,5 %	17,0 %	50,6 %	19	33	30	19	91,1
	Cedar Rapids, IA	31,5 %	3,4 %	16,3 %	51,2 %	27	32	7	20	92,2
	Sioux Falls, SD	32,0 %	3,3 %	16,1 %	51,3 %	40	24	1	21	92,3
	Saginaw, MI	32,0 %	3,0 %	16,8 %	51,8 %	40	19	23	22	93,3
	Madison, WI	31,9 %	2,3 %	17,6 %	51,8 %	36	7	47	22	93,3
	Trenton, NJ	27,6 %	2,9 %	21,3 %	51,8 %	12	16	73	24	93,3
	Pittsburgh, PA	32,1 %	2,9 %	17,0 %	52,0 %	43	13	28	25	93,5
	Cheyenne, WY	31,9 %	2,9 %	17,3 %	52,0 %	36	13	36	26	93,6
	Saint-Louis, MO	30,2 %	4,4 %	17,6 %	52,2 %	20	59	45	27	94,0
	Phoenix, AZ	31,9 %	3,9 %	16,6 %	52,4 %	38	47	18	28	94,3
	Denver, CO	31,0 %	3,8 %	17,6 %	52,5 %	25	45	46	29	94,5
	Détroit, MI	31,8 %	3,2 %	17,4 %	52,5 %	34	22	40	29	94,5
	Little Rock, AR	32,0 %	4,3 %	16,5 %	52,8 %	42	56	13	31	95,0
	Kansas City, MO	30,9 %	4,5 %	17,5 %	52,9 %	24	63	43	32	95,2
	Salt Lake City, UT	32,6 %	3,4 %	17,0 %	53,0 %	44	27	31	33	95,5
	Fargo, ND	33,9 %	2,9 %	16,4 %	53,1 %	54	13	8	34	95,6
	Philadelphie, PA	31,9 %	3,1 %	18,1 %	53,1 %	39	20	54	35	95,7
	Minneapolis, MN	30,8 %	2,7 %	19,7 %	53,2 %	23	10	69	36	95,8
	Riverside-San Bernardino, CA	31,7 %	3,5 %	18,4 %	53,7 %	33	35	56	37	96,6
	San Diego, CA	31,7 %	3,7 %	18,6 %	54,0 %	30	40	59	38	97,1
	Sacramento, CA	31,7 %	3,7 %	18,6 %	54,0 %	32	41	58	39	97,2
	Spokane, WA	31,8 %	4,2 %	18,0 %	54,1 %	34	54	52	40	97,3
	Raleigh, NC	33,6 %	3,4 %	17,3 %	54,3 %	47	30	38	41	97,7
	Gulfport-Biloxi, MS	33,8 %	4,4 %	16,2 %	54,4 %	51	60	4	42	97,9
	Spartanburg, SC	33,2 %	4,2 %	17,1 %	54,5 %	45	52	33	43	98,1
	Honolulu, HI	30,1 %	2,6 %	21,8 %	54,5 %	18	9	74	44	98,1
	Charlotte, NC	33,6 %	3,8 %	17,2 %	54,5 %	48	44	34	45	98,2
	Montgomery, AL	33,7 %	4,5 %	16,4 %	54,6 %	50	61	11	46	98,2
	Billings, MT	36,3 %	0,4 %	17,9 %	54,6 %	67	1	51	47	98,3
	Jackson, MS	33,8 %	4,7 %	16,1 %	54,6 %	51	66	2	48	98,4
	Indianapolis, IN	34,6 %	3,6 %	16,6 %	54,8 %	56	36	17	49	98,6

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DES SERVICES NUMÉRIQUES										
États-Unis	Los Angeles, CA	31,6 %	4,0 %	19,2 %	54,8 %	29	50	65	50	98,6
	Mobile, AL	33,6 %	4,9 %	16,9 %	55,3 %	49	67	24	51	99,6
	Baltimore, MD	34,2 %	3,6 %	17,7 %	55,5 %	55	36	48	52	99,8
	Wilmington, DE	35,1 %	1,7 %	18,7 %	55,5 %	58	5	60	53	100,0
	Oklahoma City, OK	34,6 %	3,8 %	17,3 %	55,6 %	57	42	36	54	100,0
	San Francisco, CA	31,3 %	4,0 %	20,4 %	55,7 %	26	49	71	55	100,3
	Wichita, KS	36,2 %	2,9 %	16,6 %	55,8 %	66	17	19	56	100,5
	Seattle, WA	31,5 %	4,6 %	19,8 %	55,8 %	27	64	70	57	100,5
	Lexington, KY	37,5 %	2,4 %	16,4 %	56,3 %	73	8	9	58	101,3
	Manchester, NH	36,8 %	1,6 %	18,2 %	56,6 %	72	4	55	59	101,9
	Champaign-Urbana, IL	36,3 %	3,4 %	17,0 %	56,6 %	67	29	27	60	102,0
	Las Vegas, NV	31,7 %	5,8 %	19,2 %	56,8 %	30	70	65	61	102,2
	Providence, RI	33,9 %	3,8 %	19,1 %	56,8 %	53	45	63	62	102,2
	Portland, OR	36,6 %	0,7 %	19,5 %	56,8 %	71	3	67	63	102,3
	Boise, ID	35,9 %	3,0 %	18,0 %	56,9 %	65	18	53	64	102,4
	Nashville, TN	35,5 %	5,2 %	16,4 %	57,1 %	62	68	9	65	102,7
	Buffalo, NY	36,4 %	3,6 %	17,1 %	57,2 %	69	38	32	66	102,9
	Burlington, VT	36,5 %	3,3 %	17,4 %	57,3 %	70	25	40	67	103,1
	Charleston, WV	33,3 %	7,7 %	16,5 %	57,5 %	46	74	15	68	103,5
	North Virginia (Metro DC), VA	35,3 %	4,0 %	18,4 %	57,7 %	60	51	57	69	103,9
	Boston, MA	35,3 %	3,5 %	19,0 %	57,7 %	59	34	62	69	103,9
	Memphis, TN	35,4 %	5,5 %	16,9 %	57,8 %	61	69	26	71	104,0
	Chicago, IL	35,8 %	3,3 %	18,8 %	58,0 %	63	26	61	72	104,3
	Anchorage, AK	37,6 %	0,6 %	20,8 %	59,0 %	74	2	72	73	106,1
	New York, NY	35,9 %	3,6 %	19,7 %	59,2 %	64	39	68	74	106,6
France	Marseille	17,9 %	9,2 %	75,3 %	102,4 %	2	1	1	1	184,3
	Paris	16,7 %	11,2 %	81,8 %	109,7 %	1	2	2	2	197,4
Italie	Milan	33,0 %	1,5 %	59,8 %	94,3 %	1	1	2	1	169,7
	Rome	35,2 %	1,6 %	58,0 %	94,9 %	2	2	1	2	170,7
Japon	Osaka	33,7 %	1,3 %	25,2 %	60,2 %	1	1	1	1	108,4
	Tokyo	33,9 %	1,3 %	28,1 %	63,3 %	2	1	2	2	114,0
Mexique	Monterrey	35,8 %	2,1 %	13,6 %	51,5 %	1	1	1	1	92,8
	Mexico	36,0 %	2,8 %	14,0 %	52,8 %	2	2	2	2	95,0
Pays-Bas	Eindhoven	19,7 %	0,1 %	28,4 %	48,2 %	1	1	1	1	86,8
	Région de la Twente	19,7 %	0,2 %	28,4 %	48,3 %	1	2	1	2	86,9
Royaume-Uni	Manchester	17,4 %	0,0 %	18,6 %	36,0 %	2	1	1	1	64,8
	Londres	16,7 %	0,0 %	24,1 %	40,8 %	1	1	2	2	73,4

Résultats détaillés par ville – Secteur de la recherche et développement

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'ensemble pour la totalité des 107 villes. Dans chaque pays, les villes sont classées en ordre croissant d'après leur IFFG. Le classement est établi par rapport aux autres villes du même pays.

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT										
Allemagne	Berlin	31,0 %	0,0 %	71,6 %	102,6 %	1	1	2	1	146,8
	Francfort	33,0 %	0,0 %	71,2 %	104,2 %	2	1	1	2	149,0
Australie	Adélaïde	4,6 %	0,0 %	76,1 %	80,7 %	4	1	1	1	115,5
	Melbourne	4,1 %	0,0 %	79,5 %	83,6 %	3	1	2	2	119,6
	Brisbane	4,0 %	0,0 %	81,8 %	85,8 %	2	1	3	3	122,8
	Sydney	3,9 %	0,0 %	82,4 %	86,3 %	1	1	4	4	123,5
Canada	Fredericton, NB	-30,4 %	0,0 %	19,6 %	-10,8 %	2	1	7	1	-15,5
	Moncton, NB	-30,3 %	0,0 %	19,5 %	-10,8 %	3	1	6	2	-15,4
	Halifax, NS	-24,8 %	0,0 %	18,8 %	-6,0 %	5	1	5	3	-8,6
	St. John's, NL	-28,5 %	0,0 %	25,6 %	-2,9 %	4	1	9	4	-4,1
	Winnipeg, MB	-37,7 %	12,1 %	26,3 %	0,7 %	1	15	13	5	1,1
	Edmonton, AB	-18,3 %	1,0 %	18,0 %	0,8 %	8	11	3	6	1,1
	Montréal, QC	-22,6 %	0,2 %	37,7 %	15,3 %	6	8	15	7	21,8
	Québec, QC	-20,8 %	0,2 %	36,5 %	15,9 %	7	8	14	8	22,7
	Saskatoon, SK	0,0 %	5,4 %	18,2 %	23,6 %	9	12	4	9	33,7
	Kamloops, BC	0,0 %	7,4 %	17,7 %	25,1 %	9	13	1	10	36,0
	Vancouver, BC	0,0 %	7,4 %	17,8 %	25,2 %	9	13	2	11	36,1
	Région de Niagara, ON	1,6 %	0,1 %	25,7 %	27,4 %	14	5	10	12	39,1
	Sudbury, ON	1,6 %	0,1 %	25,7 %	27,4 %	13	5	11	12	39,1
	Toronto, ON	1,3 %	0,1 %	26,1 %	27,5 %	12	5	12	14	39,3
	Charlottetown, PE	18,2 %	0,3 %	21,4 %	39,8 %	15	10	8	15	56,9
États-Unis	Omaha, NE	3,9 %	10,8 %	32,3 %	47,0 %	1	45	4	1	67,3
	Albuquerque, NM	8,8 %	11,8 %	35,6 %	56,2 %	4	53	38	2	80,4
	Honolulu, HI	7,2 %	6,5 %	43,9 %	57,5 %	3	10	73	3	82,3
	Atlanta, GA	13,6 %	8,8 %	35,7 %	58,0 %	6	26	40	4	83,0
	Minneapolis, MN	12,5 %	7,1 %	38,8 %	58,4 %	5	12	62	5	83,6
	Cedar Rapids, IA	16,0 %	8,6 %	33,9 %	58,5 %	7	23	22	6	83,7
	Fargo, ND	20,2 %	7,5 %	30,8 %	58,5 %	40	16	1	7	83,8
	Indianapolis, IN	19,6 %	8,6 %	31,3 %	59,5 %	27	25	2	8	85,1
	Youngstown, OH	20,4 %	7,2 %	32,3 %	59,9 %	42	13	5	9	85,7
	Trenton, NJ	5,1 %	7,5 %	47,6 %	60,3 %	2	16	74	10	86,3
	Cincinnati, OH	20,6 %	7,1 %	32,7 %	60,4 %	49	11	8	11	86,4
	Billings, MT	22,2 %	1,6 %	36,8 %	60,6 %	67	1	49	12	86,7

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT										
États-Unis	Bangor, ME	20,0 %	5,5 %	35,5 %	61,0 %	35	6	37	13	87,2
	Saginaw, MI	19,4 %	8,8 %	32,8 %	61,0 %	24	26	9	14	87,2
	Sioux Falls, SD	20,2 %	8,0 %	32,9 %	61,1 %	37	20	12	15	87,4
	Pittsburgh, PA	19,9 %	7,3 %	34,4 %	61,5 %	32	14	26	16	88,0
	Cheyenne, WY	19,9 %	7,7 %	34,0 %	61,6 %	33	19	23	17	88,1
	Wilmington, DE	21,0 %	3,1 %	37,8 %	61,9 %	51	5	56	18	88,5
	Madison, WI	19,5 %	5,9 %	36,7 %	62,2 %	26	7	48	19	88,9
	Détroit, MI	19,1 %	9,4 %	33,8 %	62,2 %	22	34	20	20	89,0
	Portland, OR	21,4 %	2,6 %	38,3 %	62,3 %	58	3	58	21	89,1
	Baltimore, MD	21,1 %	6,3 %	35,0 %	62,5 %	54	9	31	22	89,4
	Cleveland, OH	20,6 %	8,6 %	33,5 %	62,7 %	47	24	16	23	89,7
	Phoenix, AZ	19,3 %	11,0 %	32,4 %	62,7 %	23	48	6	24	89,7
	Manchester, NH	22,1 %	3,0 %	37,8 %	62,9 %	66	4	57	25	90,0
	Philadelphia, PA	18,9 %	7,5 %	36,6 %	63,0 %	19	15	47	26	90,2
	Raleigh, NC	20,4 %	8,6 %	34,1 %	63,0 %	43	22	25	26	90,2
	Lexington, KY	24,1 %	6,2 %	32,9 %	63,2 %	73	8	11	28	90,4
	Salt Lake City, UT	19,6 %	9,3 %	34,6 %	63,5 %	28	31	30	29	90,8
	Orlando, FL	21,6 %	9,2 %	32,8 %	63,5 %	60	30	10	30	90,9
	Charlotte, NC	20,6 %	9,5 %	33,8 %	63,9 %	47	36	21	31	91,5
	Spokane, WA	19,6 %	11,1 %	33,5 %	64,2 %	29	50	17	32	91,9
	Tampa, FL	21,5 %	9,8 %	33,1 %	64,4 %	59	39	13	33	92,2
	Miami, FL	21,0 %	9,9 %	34,0 %	65,0 %	52	40	24	34	93,0
	Boston, MA	18,7 %	10,3 %	36,8 %	65,8 %	17	43	49	35	94,2
	Champaign-Urbana, IL	21,1 %	9,1 %	35,6 %	65,8 %	54	29	39	36	94,2
	Little Rock, AR	21,6 %	12,3 %	32,0 %	65,9 %	62	59	3	37	94,3
	Boise, ID	21,7 %	8,5 %	35,9 %	66,0 %	63	21	43	38	94,5
	Wichita, KS	23,3 %	7,6 %	35,2 %	66,2 %	71	18	32	39	94,7
	Bâton-Rouge, LA	18,2 %	13,7 %	34,5 %	66,3 %	11	69	29	40	94,9
	Montgomery, AL	21,1 %	12,0 %	33,4 %	66,5 %	53	58	14	41	95,2
	Seattle, WA	18,2 %	12,0 %	36,5 %	66,7 %	11	56	45	42	95,4
	Gulfport-Biloxi, MS	21,8 %	11,6 %	33,6 %	66,9 %	64	52	19	43	95,7
	Nouvelle-Orléans, LA	17,5 %	13,7 %	35,8 %	66,9 %	9	69	41	44	95,7
	Riverside-San Bernardino, CA	18,5 %	9,7 %	39,0 %	67,2 %	15	37	63	45	96,1
	Shreveport, LA	18,7 %	15,0 %	33,5 %	67,2 %	16	73	17	46	96,2
	Burlington, VT	21,4 %	9,3 %	36,5 %	67,2 %	57	31	44	46	96,2
	Anchorage, AK	24,3 %	2,1 %	41,0 %	67,4 %	74	2	69	48	96,5
	San Diego, CA	18,4 %	10,1 %	39,3 %	67,7 %	13	41	65	49	96,9

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT										
États-Unis	Chicago, IL	19,4 %	8,9 %	39,4 %	67,8 %	24	28	66	50	97,0
	Jackson, MS	21,8 %	12,6 %	33,4 %	67,8 %	65	63	14	51	97,0
	Sacramento, CA	18,4 %	10,3 %	39,2 %	67,9 %	14	42	64	52	97,2
	Denver, CO	21,6 %	10,9 %	35,5 %	68,0 %	61	46	36	53	97,3
	Spartanburg, SC	20,3 %	12,3 %	35,5 %	68,1 %	41	60	35	54	97,4
	Mobile, AL	20,5 %	13,3 %	34,5 %	68,3 %	46	67	28	55	97,6
	Beaumont, TX	20,5 %	12,3 %	35,8 %	68,6 %	45	60	42	56	98,2
	Buffalo, NY	22,5 %	9,4 %	37,0 %	68,9 %	68	33	53	57	98,5
	Saint-Louis, MO	19,1 %	12,9 %	37,0 %	68,9 %	21	65	52	58	98,6
	Austin, TX	20,4 %	11,9 %	36,6 %	68,9 %	44	55	46	59	98,6
	Kansas City, MO	19,8 %	12,8 %	36,8 %	69,4 %	31	64	49	60	99,3
	Los Angeles, CA	17,8 %	11,0 %	40,6 %	69,4 %	10	48	68	61	99,4
	Providence, RI	18,8 %	11,2 %	39,4 %	69,4 %	18	51	67	61	99,4
	San Antonio, TX	20,8 %	13,4 %	35,4 %	69,5 %	50	68	33	63	99,5
	Charleston, WV	19,9 %	17,4 %	32,4 %	69,8 %	33	74	7	64	99,8
	Dallas-Fort Worth, TX	20,1 %	12,4 %	37,4 %	69,8 %	36	62	54	65	99,9
	Houston, TX	19,7 %	12,0 %	38,3 %	70,0 %	30	57	58	66	100,1
	North Virginia (Metro DC), VA	21,3 %	11,8 %	37,4 %	70,5 %	56	53	55	67	100,9
	Nashville, TN	23,4 %	13,1 %	34,4 %	70,9 %	72	66	26	68	101,4
	Oklahoma City, OK	22,6 %	9,8 %	38,6 %	71,0 %	69	38	60	69	101,6
	San Francisco, CA	16,7 %	11,0 %	43,5 %	71,1 %	8	47	72	70	101,8
	Las Vegas, NV	18,9 %	13,9 %	38,7 %	71,6 %	20	71	61	71	102,4
	New York, NY	20,2 %	9,5 %	42,8 %	72,5 %	37	35	71	72	103,7
	Memphis, TN	23,0 %	14,6 %	35,4 %	73,0 %	70	72	34	73	104,4
	Hartford, CT	20,2 %	10,6 %	42,7 %	73,5 %	37	44	70	74	105,2
France	Marseille	-58,9 %	20,7 %	136,5 %	98,4 %	2	1	1	1	140,7
	Paris	-64,4 %	25,5 %	147,6 %	108,8 %	1	2	2	2	155,6
Italie	Milan	33,2 %	7,9 %	107,0 %	148,1 %	1	1	2	1	211,9
	Rome	36,1 %	8,7 %	103,5 %	148,3 %	2	2	1	2	212,1
Japon	Osaka	32,1 %	4,8 %	46,7 %	83,5 %	1	2	1	1	119,5
	Tokyo	32,6 %	4,6 %	52,4 %	89,6 %	2	1	2	2	128,2
Mexique	Monterrey	39,9 %	3,7 %	25,2 %	68,8 %	1	1	1	1	98,5
	Mexico	40,2 %	4,8 %	25,8 %	70,8 %	2	2	2	2	101,3
Pays-Bas	Eindhoven	-11,4 %	0,6 %	53,0 %	42,3 %	1	1	1	1	60,5
	Région de la Twente	-11,4 %	1,0 %	53,0 %	42,7 %	1	2	1	2	61,1
Royaume-Uni	Manchester	2,8 %	0,0 %	33,9 %	36,7 %	2	1	1	1	52,5
	Londres	-0,4 %	0,0 %	42,7 %	42,3 %	1	1	2	2	60,5

Résultats détaillés par ville – Secteur des services aux entreprises

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'ensemble pour la totalité des 107 villes. Dans chaque pays, les villes sont classées en ordre croissant d'après leur IFFG. Le classement est établi par rapport aux autres villes du même pays.

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES										
Allemagne	Berlin	30,2 %	0,0 %	68,5 %	98,6 %	1	1	2	1	124,4
	Francfort	32,2 %	0,0 %	68,4 %	100,6 %	2	1	1	2	126,9
Australie	Adélaïde	30,0 %	0,0 %	76,5 %	106,4 %	1	1	1	1	134,2
	Melbourne	30,0 %	0,0 %	79,5 %	109,5 %	1	1	2	2	138,1
	Brisbane	30,0 %	0,0 %	81,0 %	111,0 %	1	1	3	3	140,0
	Sydney	30,0 %	0,0 %	82,7 %	112,7 %	1	1	4	4	142,1
Canada	Edmonton, AB	24,7 %	0,5 %	20,0 %	45,2 %	4	11	8	1	57,0
	Moncton, NB	26,6 %	0,0 %	18,9 %	45,5 %	9	1	2	2	57,3
	Fredericton, NB	26,6 %	0,0 %	19,1 %	45,7 %	9	1	3	3	57,6
	Kamloops, BC	20,9 %	6,1 %	19,4 %	46,3 %	2	13	4	4	58,5
	Vancouver, BC	20,9 %	6,1 %	19,7 %	46,7 %	2	13	6	5	58,9
	Charlottetown, PE	30,6 %	0,2 %	18,8 %	49,5 %	14	10	1	6	62,5
	Halifax, NS	30,6 %	0,0 %	20,0 %	50,5 %	14	1	7	7	63,7
	Saskatoon, SK	26,6 %	4,4 %	19,5 %	50,5 %	9	12	5	7	63,7
	Sudbury, ON	26,1 %	0,1 %	26,9 %	53,1 %	5	6	11	9	67,0
	Région de Niagara, ON	26,1 %	0,1 %	27,1 %	53,3 %	5	5	12	10	67,2
	Toronto, ON	26,1 %	0,1 %	27,9 %	54,1 %	5	6	13	11	68,2
	St. John's, NL	28,6 %	0,0 %	25,6 %	54,2 %	13	1	9	12	68,3
	Montréal, QC	18,7 %	0,1 %	37,7 %	56,5 %	1	8	15	13	71,3
	Winnipeg, MB	26,6 %	8,6 %	26,4 %	61,7 %	9	15	10	14	77,8
	Québec, QC	26,5 %	0,1 %	35,9 %	62,5 %	8	8	14	15	78,8
États-Unis	Omaha, NE	29,0 %	7,7 %	27,7 %	64,4 %	2	44	4	1	81,3
	Trenton, NJ	21,9 %	6,2 %	38,5 %	66,6 %	1	17	73	2	84,0
	Sioux Falls, SD	34,6 %	7,1 %	27,2 %	68,9 %	6	29	1	3	86,8
	Youngstown, OH	35,9 %	6,1 %	27,2 %	69,2 %	25	16	2	4	87,3
	Atlanta, GA	33,0 %	6,5 %	29,9 %	69,4 %	4	21	39	5	87,5
	Bangor, ME	35,5 %	4,3 %	29,8 %	69,6 %	14	6	38	6	87,8
	Cincinnati, OH	35,8 %	6,1 %	28,6 %	70,5 %	24	13	20	7	88,9
	Saginaw, MI	35,8 %	6,2 %	28,7 %	70,6 %	23	18	21	8	89,1
	Billings, MT	38,9 %	0,8 %	30,9 %	70,7 %	59	1	50	9	89,1
	Cheyenne, WY	34,6 %	5,9 %	30,3 %	70,8 %	6	11	44	10	89,3
	Pittsburgh, PA	35,7 %	6,0 %	29,3 %	71,0 %	20	12	28	11	89,5
	Cedar Rapids, IA	35,7 %	7,4 %	28,1 %	71,2 %	20	38	10	12	89,8

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES										
États-Unis	Madison, WI	35,3 %	4,8 %	31,1 %	71,2 %	12	7	51	12	89,8
	Orlando, FL	36,7 %	6,6 %	28,3 %	71,5 %	35	23	12	14	90,2
	Fargo, ND	37,5 %	6,1 %	28,2 %	71,8 %	42	15	11	15	90,5
	Phoenix, AZ	35,4 %	7,8 %	28,7 %	71,9 %	13	47	24	16	90,7
	Tampa, FL	36,7 %	7,0 %	28,4 %	72,1 %	35	27	17	17	91,0
	Saint-Louis, MO	32,6 %	9,0 %	30,6 %	72,2 %	3	58	49	18	91,0
	Salt Lake City, UT	35,9 %	7,0 %	29,4 %	72,3 %	25	26	29	19	91,1
	Cleveland, OH	35,9 %	7,3 %	29,2 %	72,4 %	27	36	27	20	91,3
	Détroit, MI	36,0 %	6,5 %	30,1 %	72,6 %	28	22	42	21	91,6
	Albuquerque, NM	33,5 %	9,4 %	30,0 %	72,9 %	5	64	41	22	91,9
	Lexington, KY	40,2 %	5,0 %	27,9 %	73,0 %	71	8	7	23	92,1
	Raleigh, NC	36,7 %	6,6 %	29,7 %	73,1 %	38	24	36	24	92,2
	Miami, FL	36,7 %	7,1 %	29,4 %	73,2 %	35	31	31	25	92,4
	Charlotte, NC	36,7 %	7,3 %	29,5 %	73,5 %	38	34	32	26	92,7
	Gulfport-Biloxi, MS	37,9 %	8,3 %	27,6 %	73,8 %	47	52	3	27	93,1
	Wichita, KS	39,1 %	6,2 %	28,5 %	73,8 %	62	19	18	28	93,1
	Spartanburg, SC	37,2 %	8,0 %	28,7 %	73,9 %	40	48	22	29	93,3
	Beaumont, TX	36,4 %	9,0 %	28,7 %	74,1 %	30	58	24	30	93,4
	San Antonio, TX	36,4 %	9,5 %	28,4 %	74,2 %	32	65	14	31	93,6
	Philadelphie, PA	36,3 %	6,3 %	31,7 %	74,3 %	29	20	54	32	93,7
	Jackson, MS	37,9 %	8,8 %	27,7 %	74,3 %	47	54	4	33	93,8
	Kansas City, MO	35,1 %	9,0 %	30,2 %	74,3 %	11	60	43	33	93,8
	Oklahoma City, OK	37,4 %	7,6 %	29,6 %	74,6 %	41	40	35	35	94,1
	Montgomery, AL	37,6 %	9,2 %	27,9 %	74,7 %	43	63	8	36	94,2
	Austin, TX	36,4 %	8,8 %	29,5 %	74,7 %	33	55	34	37	94,3
	Indianapolis, IN	38,9 %	7,3 %	28,6 %	74,8 %	58	34	19	38	94,3
	Manchester, NH	40,1 %	2,8 %	31,9 %	74,8 %	68	5	55	39	94,3
	Riverside-San Bernardino, CA	35,6 %	7,3 %	32,1 %	75,0 %	15	36	57	40	94,6
	Baltimore, MD	37,7 %	7,1 %	30,3 %	75,1 %	46	32	44	41	94,7
	Wilmington, DE	40,2 %	2,7 %	32,2 %	75,1 %	70	4	59	41	94,7
	Dallas-Fort Worth, TX	36,4 %	8,9 %	30,0 %	75,3 %	30	57	40	43	94,9
	Spokane, WA	34,6 %	9,1 %	31,6 %	75,3 %	6	62	52	43	94,9
	Sacramento, CA	35,6 %	7,7 %	32,1 %	75,4 %	15	44	57	45	95,1
	Houston, TX	36,5 %	8,6 %	30,5 %	75,6 %	34	53	47	46	95,4
	Mobile, AL	37,6 %	10,0 %	28,1 %	75,7 %	43	68	9	47	95,5
	San Diego, CA	35,6 %	7,6 %	32,6 %	75,7 %	15	39	60	47	95,5
	Denver, CO	37,6 %	7,8 %	30,4 %	75,8 %	43	46	46	49	95,6

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES										
États-Unis	Little Rock, AR	38,1 %	9,1 %	28,7 %	75,8 %	51	61	22	50	95,7
	Nashville, TN	37,9 %	9,8 %	28,4 %	76,2 %	49	66	16	51	96,1
	Champaign-Urbana, IL	39,7 %	7,2 %	29,4 %	76,3 %	65	33	29	52	96,3
	Buffalo, NY	39,2 %	7,7 %	29,7 %	76,6 %	63	41	36	53	96,6
	Minneapolis, MN	35,7 %	5,7 %	35,3 %	76,6 %	20	10	69	54	96,7
	Shreveport, LA	38,3 %	10,5 %	27,8 %	76,6 %	53	71	6	54	96,7
	Bâton-Rouge, LA	38,3 %	10,0 %	28,4 %	76,7 %	53	68	14	56	96,7
	Boise, ID	39,0 %	6,1 %	31,6 %	76,7 %	60	13	53	57	96,7
	Memphis, TN	38,0 %	10,4 %	28,8 %	77,1 %	50	70	26	58	97,3
	Los Angeles, CA	35,6 %	8,2 %	33,4 %	77,2 %	15	51	63	59	97,3
	Burlington, VT	40,1 %	6,7 %	30,6 %	77,3 %	68	25	48	60	97,5
	Portland, OR	41,3 %	1,3 %	35,1 %	77,6 %	73	3	68	61	97,9
	Nouvelle-Orléans, LA	38,3 %	10,0 %	29,5 %	77,7 %	53	67	32	62	98,0
	North Virginia (Metro DC), VA	38,3 %	8,8 %	31,9 %	79,0 %	52	56	56	63	99,7
	Anchorage, AK	40,6 %	1,0 %	37,6 %	79,3 %	72	2	72	64	100,0
	Las Vegas, NV	34,6 %	11,2 %	33,6 %	79,4 %	6	73	64	65	100,2
	San Francisco, CA	35,6 %	8,2 %	35,8 %	79,5 %	15	50	71	66	100,3
	Chicago, IL	39,7 %	7,1 %	33,1 %	79,9 %	65	29	61	67	100,8
	Providence, RI	39,3 %	7,7 %	33,3 %	80,2 %	64	41	62	68	101,2
	Boston, MA	39,7 %	7,0 %	33,6 %	80,4 %	67	27	65	69	101,4
	Seattle, WA	34,6 %	10,8 %	35,5 %	80,8 %	6	72	70	70	102,0
	Charleston, WV	38,8 %	14,1 %	28,3 %	81,2 %	57	74	12	71	102,4
	Hartford, CT	39,0 %	8,1 %	34,3 %	81,4 %	60	49	66	72	102,7
	Honolulu, HI	38,3 %	5,6 %	39,4 %	83,3 %	53	9	74	73	105,0
	New York, NY	42,3 %	7,7 %	34,5 %	84,5 %	74	43	67	74	106,6
France	Marseille	32,9 %	17,2 %	126,9 %	177,0 %	1	1	1	1	223,2
	Paris	32,9 %	21,7 %	138,7 %	193,2 %	1	2	2	2	243,7
Italie	Milan	37,3 %	4,4 %	95,0 %	136,7 %	1	2	2	1	172,4
	Rome	40,6 %	4,2 %	94,6 %	139,5 %	2	1	1	2	175,9
Japon	Osaka	37,3 %	2,6 %	46,9 %	86,9 %	1	1	1	1	109,6
	Tokyo	37,6 %	2,7 %	53,5 %	93,8 %	2	2	2	2	118,3
Mexique	Monterrey	38,7 %	2,9 %	19,9 %	61,5 %	1	1	1	1	77,6
	Mexico	39,0 %	4,0 %	20,5 %	63,4 %	2	2	2	2	80,0
Pays-Bas	Eindhoven	24,9 %	0,2 %	51,2 %	76,4 %	1	1	1	1	96,4
	Région de la Twente	24,9 %	0,4 %	51,2 %	76,6 %	1	2	1	2	96,6
Royaume-Uni	Manchester	20,4 %	0,0 %	28,5 %	48,9 %	1	1	1	1	61,7
	Londres	20,4 %	0,0 %	37,6 %	58,0 %	1	1	2	2	73,1

Résultats détaillés par ville – Secteur de la fabrication

Le tableau ci-dessous indique les résultats d'ensemble pour la totalité des 107 villes. Dans chaque pays, les villes sont classées en ordre croissant d'après leur IFFG. Le classement est établi par rapport aux autres villes du même pays.

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA FABRICATION										
Allemagne	Francfort	29,2 %	7,9 %	35,9 %	73,0 %	2	1	1	1	105,5
	Berlin	27,4 %	11,1 %	36,4 %	75,0 %	1	2	2	2	108,3
Australie	Melbourne	26,8 %	4,1 %	38,1 %	69,1 %	3	1	2	1	99,8
	Adélaïde	26,9 %	5,3 %	37,2 %	69,3 %	4	3	1	2	100,2
	Brisbane	26,8 %	4,5 %	39,2 %	70,4 %	1	2	3	3	101,8
	Sydney	26,8 %	5,5 %	39,6 %	71,9 %	2	4	4	4	103,9
Canada	Charlottetown, PE	11,1 %	7,4 %	12,4 %	31,0 %	6	1	8	1	44,8
	St. John's, NL	3,3 %	11,2 %	16,6 %	31,0 %	1	4	10	2	44,8
	Edmonton, AB	13,1 %	7,6 %	12,1 %	32,8 %	9	2	4	3	47,4
	Saskatoon, SK	10,0 %	11,7 %	12,4 %	34,0 %	4	6	7	4	49,2
	Moncton, NB	10,0 %	13,0 %	11,9 %	34,9 %	5	9	1	5	50,5
	Fredericton, NB	9,9 %	13,0 %	12,1 %	35,0 %	3	8	3	6	50,6
	Halifax, NS	13,8 %	11,7 %	12,3 %	37,8 %	10	5	5	7	54,6
	Vancouver, BC	15,2 %	13,9 %	12,4 %	41,4 %	14	11	6	8	59,9
	Toronto, ON	15,0 %	10,1 %	17,0 %	42,2 %	11	3	13	9	60,9
	Kamloops, BC	15,4 %	15,3 %	12,1 %	42,8 %	15	13	2	10	61,8
	Winnipeg, MB	7,0 %	20,5 %	15,5 %	43,0 %	2	15	9	11	62,2
	Québec, QC	11,6 %	12,3 %	21,2 %	45,1 %	8	7	14	12	65,2
	Région de Niagara, ON	15,1 %	13,2 %	16,8 %	45,2 %	12	10	12	13	65,3
	Sudbury, ON	15,2 %	16,2 %	16,7 %	48,1 %	13	14	11	14	69,5
	Montréal, QC	11,4 %	14,9 %	22,2 %	48,4 %	7	12	15	15	70,0
États-Unis	Shreveport, LA	18,3 %	8,1 %	15,5 %	41,9 %	2	5	10	1	60,5
	Bâton-Rouge, LA	19,1 %	7,0 %	15,8 %	41,9 %	4	2	16	2	60,6
	Nouvelle-Orléans, LA	18,8 %	7,3 %	16,6 %	42,6 %	3	3	29	3	61,6
	Omaha, NE	19,6 %	9,9 %	15,8 %	45,3 %	5	14	17	4	65,5
	Baltimore, MD	24,8 %	7,6 %	17,3 %	49,6 %	17	4	41	5	71,7
	Youngstown, OH	25,3 %	8,8 %	15,5 %	49,6 %	38	10	11	6	71,7
	Cincinnati, OH	25,6 %	8,7 %	15,7 %	50,0 %	39	9	14	7	72,3
	Lexington, KY	27,2 %	8,4 %	15,1 %	50,8 %	58	7	6	8	73,4
	Wilmington, DE	26,2 %	5,9 %	18,9 %	51,0 %	50	1	60	9	73,7
	Raleigh, NC	25,3 %	9,8 %	16,4 %	51,4 %	36	13	25	10	74,3
	Trenton, NJ	14,3 %	13,6 %	24,4 %	52,3 %	1	28	74	11	75,6
	Montgomery, AL	24,8 %	12,0 %	15,6 %	52,4 %	24	20	12	12	75,8

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA FABRICATION										
États-Unis	Pittsburgh, PA	25,0 %	10,6 %	16,9 %	52,5 %	35	17	35	13	75,9
	Bangor, ME	27,2 %	8,2 %	17,3 %	52,7 %	57	6	42	14	76,2
	Charlotte, NC	25,3 %	12,2 %	16,3 %	53,7 %	37	21	24	15	77,7
	Philadelphie, PA	25,0 %	10,8 %	18,0 %	53,8 %	31	18	48	16	77,8
	Cedar Rapids, IA	24,6 %	13,4 %	15,8 %	53,8 %	11	27	18	17	77,8
	Wichita, KS	28,2 %	10,0 %	16,6 %	54,9 %	64	15	31	18	79,3
	Providence, RI	25,6 %	10,3 %	19,3 %	55,2 %	41	16	63	19	79,8
	Manchester, NH	29,2 %	8,5 %	18,4 %	56,1 %	69	8	54	20	81,1
	Madison, WI	28,5 %	9,2 %	18,3 %	56,1 %	65	12	53	21	81,1
	Billings, MT	28,0 %	8,9 %	19,2 %	56,2 %	63	11	62	22	81,2
	Atlanta, GA	23,3 %	16,2 %	16,8 %	56,3 %	9	38	33	23	81,4
	Saginaw, MI	24,9 %	15,0 %	16,4 %	56,3 %	28	33	26	24	81,4
	Cleveland, OH	25,8 %	14,7 %	16,2 %	56,7 %	42	30	22	25	81,9
	Indianapolis, IN	27,6 %	14,3 %	14,8 %	56,7 %	60	29	1	26	82,0
	Champaign-Urbana, IL	28,0 %	11,7 %	17,1 %	56,8 %	62	19	39	27	82,0
	North Virginia (Metro DC), VA	24,7 %	15,1 %	16,9 %	56,8 %	15	34	36	28	82,0
	Nashville, TN	26,0 %	13,2 %	18,1 %	57,2 %	46	24	49	29	82,6
	Little Rock, AR	26,1 %	16,5 %	14,8 %	57,4 %	48	40	2	30	83,0
	Boston, MA	27,3 %	12,3 %	17,9 %	57,4 %	59	22	46	31	83,0
	Mobile, AL	24,8 %	16,9 %	15,9 %	57,7 %	20	41	19	32	83,4
	Fargo, ND	26,4 %	16,3 %	15,0 %	57,7 %	54	39	3	33	83,4
	Sioux Falls, SD	24,8 %	18,4 %	15,1 %	58,4 %	26	46	5	34	84,4
	Cheyenne, WY	24,8 %	15,8 %	18,1 %	58,7 %	20	36	50	35	84,9
	Minneapolis, MN	24,4 %	13,2 %	21,2 %	58,8 %	10	25	71	36	85,0
	Hartford, CT	24,8 %	13,3 %	21,0 %	59,1 %	16	26	70	37	85,4
	Boise, ID	26,9 %	15,0 %	17,4 %	59,2 %	55	32	45	38	85,6
	Orlando, FL	26,2 %	18,1 %	15,7 %	60,0 %	53	43	13	39	86,8
	Tampa, FL	26,2 %	18,7 %	15,8 %	60,7 %	52	48	15	40	87,7
	Spokane, WA	24,8 %	18,3 %	18,0 %	61,1 %	19	45	47	41	88,3
	Détroit, MI	24,9 %	19,2 %	17,1 %	61,2 %	27	50	40	42	88,4
	Austin, TX	25,0 %	19,8 %	16,6 %	61,4 %	33	53	30	43	88,8
	Chicago, IL	27,8 %	14,8 %	18,9 %	61,5 %	61	31	59	44	88,9
	Portland, OR	29,1 %	12,4 %	20,1 %	61,6 %	67	23	67	45	89,0
	Oklahoma City, OK	25,6 %	17,9 %	18,5 %	61,9 %	40	42	57	46	89,5
	Gulfport-Biloxi, MS	25,9 %	21,4 %	15,3 %	62,5 %	43	56	9	47	90,4
	Beaumont, TX	25,0 %	21,4 %	16,5 %	62,9 %	32	58	28	48	91,0
	Burlington, VT	28,7 %	15,8 %	18,4 %	63,0 %	66	37	55	49	91,0

Pays	Ville	Taux effectifs d'imposition				Classement				IFFG
		IRS	AIS	CMPL	TEIT	IRS	AIS	CMPL	TEIT	
SECTEUR DE LA FABRICATION										
États-Unis	Miami, FL	26,2 %	20,9 %	16,2 %	63,3 %	51	55	23	50	91,5
	Salt Lake City, UT	26,2 %	21,4 %	16,1 %	63,6 %	49	57	21	51	92,0
	Denver, CO	27,1 %	19,8 %	16,8 %	63,7 %	56	52	34	52	92,1
	Houston, TX	24,9 %	21,7 %	17,3 %	64,0 %	29	60	44	53	92,4
	Seattle, WA	24,7 %	19,7 %	19,6 %	64,1 %	12	51	65	54	92,6
	Dallas-Fort Worth, TX	25,0 %	23,2 %	16,9 %	65,1 %	30	64	37	55	94,1
	Las Vegas, NV	24,7 %	20,9 %	19,5 %	65,2 %	14	54	64	56	94,2
	Anchorage, AK	29,3 %	15,4 %	20,9 %	65,6 %	70	35	69	57	94,8
	Riverside-San Bernardino, CA	29,4 %	18,2 %	18,2 %	65,8 %	74	44	51	58	95,1
	Charleston, WV	24,8 %	26,1 %	15,2 %	66,1 %	22	66	7	59	95,5
	Buffalo, NY	24,8 %	21,8 %	19,6 %	66,3 %	23	61	66	60	95,8
	San Diego, CA	29,4 %	18,7 %	18,4 %	66,5 %	73	47	56	61	96,1
	Memphis, TN	25,9 %	22,4 %	18,3 %	66,6 %	45	63	52	62	96,3
	Sacramento, CA	29,4 %	18,9 %	18,6 %	66,8 %	72	49	58	63	96,6
	San Antonio, TX	25,0 %	26,4 %	16,0 %	67,4 %	34	67	20	64	97,4
	Phoenix, AZ	24,8 %	27,9 %	15,0 %	67,7 %	18	69	4	65	97,9
	Albuquerque, NM	23,1 %	28,8 %	16,7 %	68,7 %	8	70	32	66	99,3
	Jackson, MS	25,9 %	27,8 %	15,3 %	69,0 %	44	68	8	67	99,7
	Los Angeles, CA	29,3 %	21,8 %	18,9 %	70,0 %	71	62	61	68	101,2
	San Francisco, CA	29,2 %	21,4 %	20,7 %	71,3 %	68	59	68	69	103,1
	Spartanburg, SC	24,8 %	31,0 %	16,5 %	72,3 %	25	71	27	70	104,5
	Saint-Louis, MO	22,3 %	32,9 %	17,3 %	72,5 %	6	73	43	71	104,8
	Kansas City, MO	22,9 %	32,7 %	17,1 %	72,7 %	7	72	38	72	105,0
	Honolulu, HI	26,0 %	25,7 %	22,8 %	74,5 %	47	65	73	73	107,7
	New York, NY	24,7 %	33,1 %	22,2 %	80,0 %	13	74	72	74	115,7
France	Marseille	21,3 %	16,1 %	61,9 %	99,4 %	2	2	1	1	143,6
	Paris	20,9 %	12,5 %	67,2 %	100,6 %	1	1	2	2	145,4
Italie	Milan	22,7 %	2,7 %	44,9 %	70,3 %	1	1	1	1	101,7
	Rome	25,5 %	4,8 %	45,2 %	75,5 %	2	2	2	2	109,1
Japon	Osaka	30,6 %	20,6 %	24,1 %	75,2 %	2	1	1	1	108,7
	Tokyo	30,5 %	33,6 %	27,9 %	91,9 %	1	2	2	2	132,9
Mexique	Monterrey	28,3 %	1,5 %	9,0 %	38,8 %	1	1	1	1	56,0
	Mexico	28,3 %	1,9 %	9,2 %	39,4 %	2	2	2	2	56,9
Pays-Bas	Eindhoven	19,4 %	1,1 %	27,0 %	47,5 %	1	1	1	1	68,7
	Région de la Twente	19,4 %	1,6 %	27,0 %	48,0 %	1	2	1	2	69,3
Royaume-Uni	Manchester	14,0 %	11,5 %	13,5 %	39,0 %	2	1	1	1	56,4
	Londres	13,5 %	23,9 %	16,8 %	54,2 %	1	2	2	2	78,3

9. Annexe B – Notre méthode

Calcul du coût du fardeau fiscal global

Aux fins du présent rapport, deux méthodes distinctes ont été employées pour calculer le coût du fardeau fiscal global. Ces deux méthodes tiennent compte de tous les types d'impôts et de taxes prélevés auprès des sociétés, soit, sommairement, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur le capital, les taxes de vente, l'impôt foncier, les taxes et les impôts divers des sociétés, de même que les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi (les coûts des régimes prescrits par la loi et les autres taxes et impôts relatifs aux salaires).

Aux fins du calcul des impôts et des taxes, les impôts sur le revenu prélevés par tous les paliers de gouvernement (national, régional ou local) ont été pris en compte dans la présente étude, de façon à refléter les règles fiscales spécifiques qui s'appliquent dans chaque territoire (comme il est mentionné au chapitre 3). Les autres impôts et taxes sont également calculés en fonction des règles locales spécifiques. Les impôts sur les salaires et ceux qui ne sont pas fondés sur le revenu sont calculés de manière à refléter les coûts d'entreprise réels dans chaque territoire, d'après les données sur les salaires, la valeur des biens immeubles, de même que d'autres facteurs pertinents liés aux coûts d'entreprise tirés de la comparaison des coûts d'entreprise à l'échelle mondiale qui figure dans l'étude *Choix concurrentiels 2014* de KPMG.

Une comparaison des coûts du fardeau fiscal global calculés a été effectuée entre les pays et les villes au moyen d'un indice de fardeau fiscal global (« IFFG ») attribué à chaque emplacement géographique. L'IFFG est une mesure du total des impôts et des taxes payés par les sociétés d'un emplacement géographique particulier, exprimée en pourcentage du total des impôts et des taxes payés par les sociétés aux États-Unis, selon la formule suivante :

Total des impôts et des taxes payés par une société d'un emplacement géographique et d'un secteur particuliers

Total des impôts et des taxes payés par les sociétés similaires aux États-Unis

Aux fins d'une analyse plus approfondie des résultats découlant de l'IFFG ainsi que des composantes fiscales particulières qui influent sur ces résultats, une deuxième mesure du total des impôts et des taxes a été définie dans le cadre de l'étude, à savoir un taux effectif représentant les coûts fiscaux, plutôt qu'un indice des impôts et des taxes ayant réellement été payés. Cette mesure, appelée « taux effectif d'imposition total » (« TEIT »), se calcule comme suit :

Total des impôts et des taxes payés par une société

Revenu net normalisé avant impôt sur le revenu

Dans la formule du TEIT, le dénominateur est un montant fixe en dollars attribué à chaque type d'entreprise dans tous les emplacements géographiques, soit le revenu net normalisé avant impôt sur le revenu. Ainsi, la valeur absolue en dollars de l'impôt sur le revenu qui a été payé peut être comparée grâce à l'IFFG. Comme il est expliqué au chapitre 3, le TEIT correspond à la somme du taux effectif d'imposition du revenu des sociétés (déduction faite des encouragements), du taux effectif des autres impôts des sociétés et du taux effectif des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi. Cette formule donne le TEIT, ce qui permet de comparer les pourcentages des autres impôts des sociétés et ceux des coûts de main-d'œuvre prévus par la loi (lesquels ne sont pas calculés en fonction du revenu). Les classements obtenus grâce au TEIT sont les mêmes que ceux obtenus au moyen de l'IFFG.

Il est possible que l'application de la formule du TEIT donne des résultats qui excèdent (parfois largement) 100 %. Comme l'indique le tableau à la page suivante, cela ne signifie pas que les impôts et les taxes prélevés par les gouvernements engendrent nécessairement pour les sociétés une situation de perte nette. Étant donné que seuls les impôts sur le revenu sont exclus du revenu net dans le dénominateur, le TEIT peut excéder 100 % même lorsque la société maintient un revenu net positif après impôt. Par exemple, en France, le total des coûts fiscaux

s'établit à 2,82 millions de dollars américains par année, alors que le revenu net avant impôt sur le revenu est de 2,57 millions de dollars américains, ce qui donne un TEIT de 109,7 %. Cependant, le bénéfice net de la société après impôt s'établit tout de même à 2,23 millions de dollars américains. Le tableau illustre également le calcul de l'IFFG : le total des coûts fiscaux aux États-Unis (soit 1,73 million de dollars américains) donne un IFFG de 100,0, et le total des coûts fiscaux en France (qui s'établit à 2,82 millions de dollars américains, soit 63,3 % de plus qu'aux États-Unis), correspond à un IFFG de 163,3.

Interprétation des résultats

Notre analyse s'appuie sur des informations sur les coûts recueillies principalement entre juillet 2013 et janvier 2014. Les données relatives aux impôts et aux taxes reflètent les taux d'imposition en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et tiennent également compte des modifications qui avaient été annoncées à cette date et qui doivent entrer en vigueur à des dates ultérieures déterminées. D'autres modifications pourraient être apportées aux taux d'imposition et aux autres informations fiscales qui y sont présentés par suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, de décisions des tribunaux ou de prises de position administratives. Bien sûr, les taux de change et les autres facteurs liés aux coûts seront modifiés au fil du temps.

Renseignements supplémentaires

Le rapport *Choix concurrentiels* de KPMG se veut un guide comparatif des pays où exercer ses activités, tant dans le marché des pays de l'Accord de libre-échange nord-américain (« ALÉNA ») que dans les marchés des principaux pays d'Europe et d'Asie-Pacifique qui sont au stade de maturité. Le rapport *Choix concurrentiels*, qui porte principalement sur les coûts assumés par les entreprises à l'échelle internationale, mesure l'incidence conjuguée de 26 éléments de coût importants, appliqués aux différents secteurs et types d'entreprise,

qui sont très susceptibles de varier en fonction de l'emplacement géographique. Ce rapport comporte également des comparaisons secondaires d'autres facteurs qui jouent sur la compétitivité des pays où exercer ses activités à l'échelle internationale.

Le programme de recherche de l'étude *Choix concurrentiels*, qui s'est étalé sur six mois (soit de juillet 2013 à janvier 2014), a porté sur 131 villes des 10 mêmes pays que ceux visés par ce rapport. Plus de 2 000 différents scénarios d'entreprises individuelles ont été examinés, et plus de 50 000 données ont été analysées. Les comparaisons des coûts d'entreprise s'appuient sur le coût après impôt du démarrage et de l'exploitation d'entreprises représentant 19 secteurs, selon leurs prévisions échelonnées sur 10 ans. Les

résultats nationaux reposent sur le cumul des résultats des deux principaux centres d'affaires de chaque pays (ou des quatre principaux centres d'affaires des États-Unis).

Le rapport *Pleins feux sur la fiscalité*, complément de l'étude *Choix concurrentiels*, se penche sur les questions d'ordre fiscal qui ont été traitées dans cette dernière étude et les approfondit. Essentiellement, les méthodes, les hypothèses de modélisation et les données de base qui y ont été utilisées sont les mêmes que celles qui ont servi dans le cadre de l'étude *Choix concurrentiels 2014*. Des informations supplémentaires sur la méthodologie et la portée de l'étude, y compris les hypothèses de modélisation clés, sont fournies au chapitre 1 du rapport d'étude *Choix concurrentiels 2014* (en anglais seulement).

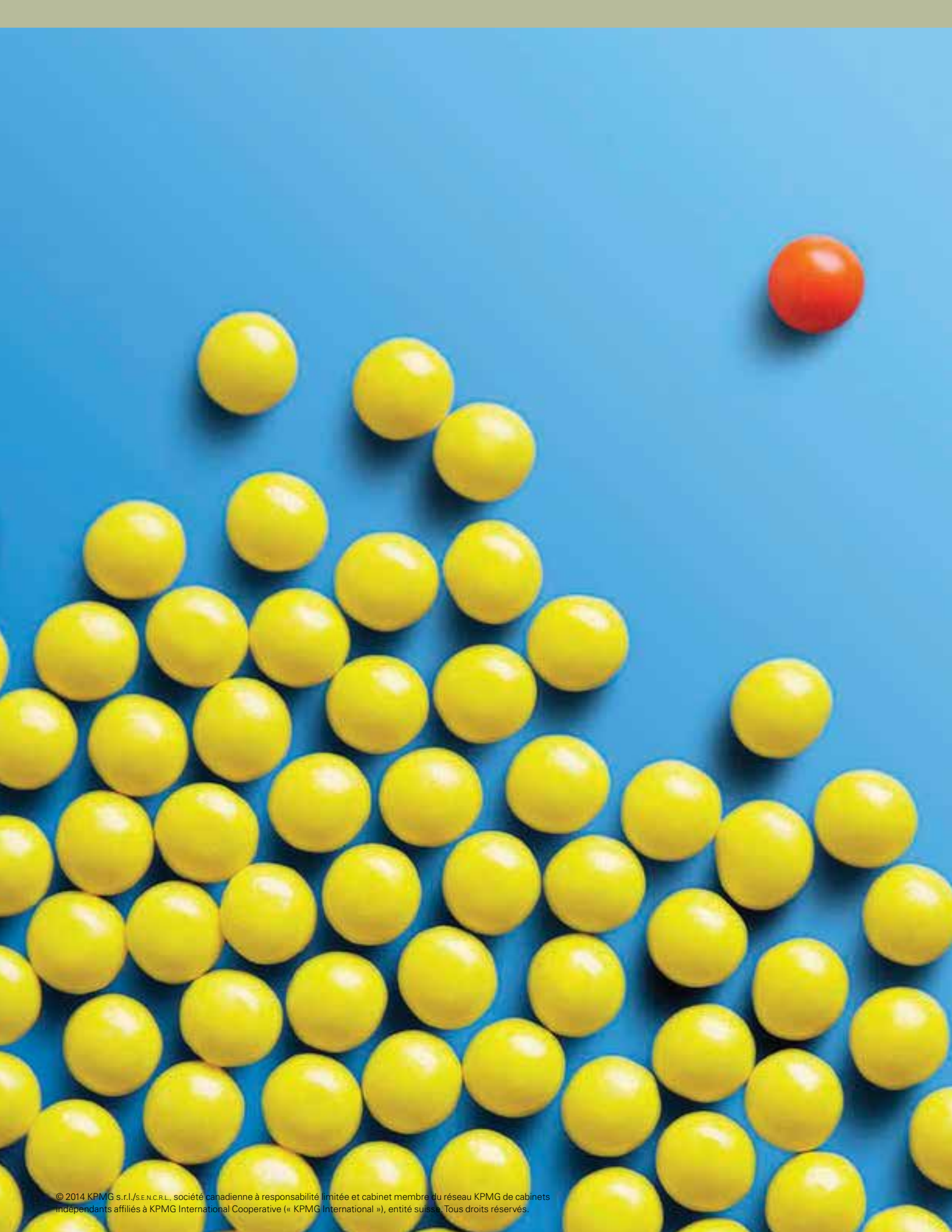
L'annexe B du rapport d'étude *Choix concurrentiels 2014* (volume II) présente de façon détaillée les taux d'imposition du revenu des sociétés et les taux des autres impôts des sociétés qui s'appliquent dans chaque territoire. L'annexe D du même rapport d'étude offre des renseignements exhaustifs concernant les données de base utilisées pour établir l'information fiscale et les facteurs généraux liés aux coûts d'entreprise (comme les salaires et la valeur des biens immeubles dans les différents emplacements géographiques) qui ont permis d'élaborer cette étude. Tous les rapports peuvent être consultés à partir de la section « Téléchargements » du site Web de l'étude, au www.choixconcurrentiels.com.

Exemple du calcul de l'indice de fardeau fiscal global et du taux effectif d'imposition total en fonction de la moyenne des résultats d'ensemble ¹			En milliers de dollars US par année	
			France	États-Unis
Revenu total ²			24 463	24 765
Tous les frais d'exploitation non imposables			19 421	21 205
Coûts de main-d'œuvre prévus par la loi	CMPL	2 097		576
Autres impôts des sociétés	AIS	379		418
Revenu net avant l'impôt sur le revenu (normalisé) ³	RNAIR	2 566		2 566
Impôts sur le revenu des sociétés	IRS	340		731
Bénéfice net après impôt		2 226		1 835
Coût du fardeau fiscal global	CFFG=CMPL+AIS+IRS	2 816		1 725
Indice de fardeau fiscal global	IFFG=CFFG_x/CFFG_{us} x 100	163,3		100,0
Taux effectifs pour :				
Impôts sur le revenu des sociétés (déduction faite des encouragements)	=IRS/RNAIR	13,3 %		28,5 %
Autres impôts des sociétés	=AIS/RNAIR	14,8 %		16,3 %
Coûts de main-d'œuvre prévus par la loi	=CMPL/RNAIR	81,7 %		22,5 %
Taux effectif d'imposition total	TEIT=CFFG/RNAIR	109,7 %		67,2 %

¹ Moyenne établie pour les secteurs des services (7 types d'activités) et de la fabrication (12 types d'activités).

² Est présumé varier selon les emplacements géographiques en vue du maintien du revenu net normalisé avant impôt sur le revenu, parce que les sociétés peuvent demander des prix plus élevés en échange de biens et de services dans les régions où les coûts sont plus élevés. Une telle variation présumée peut se concrétiser dans certaines situations réelles, comme dans le cas de Londres, en Angleterre, où les prix sont très élevés, ou dans le cas des biens fabriqués en Allemagne, pour lesquels des prix majorés peuvent être obtenus.

³ Normalisé en fonction de tous les emplacements géographiques aux fins de l'utilisation d'un dénominateur commun pour mesurer les impôts non fondés sur le revenu.



Communiquez avec nous

Elio Luongo

T : 1-416-777-3586

C : eluongo@kpmg.ca

Ces documents peuvent être téléchargés à l'adresse www.choixconcurrentiels.com/download.

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2014 KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. 5838

KPMG, le logo de KPMG et le slogan « simplifier la complexité » sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International.